

c-2

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
JEAN d'HARCELINES — Les Tapisseries (poésie)	417
J.-L. K.-LAFLAMME — Fontionnarisme et technologie	419
Dr DE LA GLÈBE — Les questions économiques et la poli- tique nationale.	426
Vte F. de FRONSAC (IV) — La Nation Franco-Normande au Ca- nada.	437
MICHEL RENOUF — L'industrie nationale.	449
CHARLES BOURGOIN — Encombrement des professions libéra- les et le fonctionnarisme.	455
J.-L. K.-LAFLAMME — A nos abonnés.	464
LEON KEMNER — Revue des faits et des œuvres.	466
LOUIS GÉREINVAL (fin) — La Politique canadienne et les Cana- diens-Français.	472
ROMAN, ETC,	

PRIX DU NUMÉRO: 20c

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.00 PAR ANNÉE.

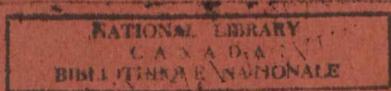
DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

MCMXII



LA REVUE FRANCO-AMERICAINE,

mensuelle illustrée, est publiée dans la première quinzaine de chaque mois.

L'abonnement est de deux piastres (\$2.00) par année. Toujours faire tomber le renouvellement pour le 1er mai. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra être fait par billet de banque [lettre recommandée], par mandat de poste ou d'express, par chèque payable à l'ordre de la Revue Franco-Américaine et au pair à Montréal ou par bon postal.

Quand on se sert de son chèque personnel, ajouter 15 cents pour l'échangé.

Pour changement d'adresse, mentionner l'ancienne, écrire bien lisiblement la nouvelle, et joindre 10 cents en timbres-poste.

Taux d'annonces: 20 cents par ligne agate. Pour contrats d'annonces, s'adresser à: **LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, 2487 case postale, Montréal.**

Nous avons encore quelques séries complètes de la REVUE à vendre reliées et non reliées.

DEMANDEZ NOS PRIX

S'il vous manque quelques numéros pour compléter votre série, c'est encore ici qu'il faut s'adresser.

La Revue Franco-Américaine.

Savez-vous que la REVUE FRANCO-AMERICAINE, la plus belle, la mieux illustrée, sort des presses de

L'IMPRIMERIE BILAUDEAU

197 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

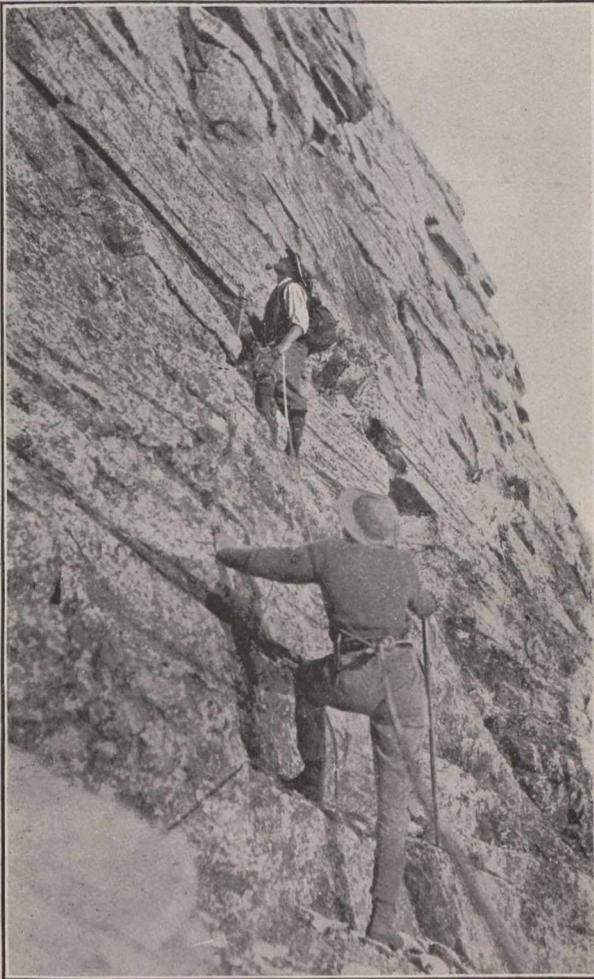
Avez-vous des travaux à faire faire? Oui, n'est-ce pas? Alors, venez donc nous voir.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

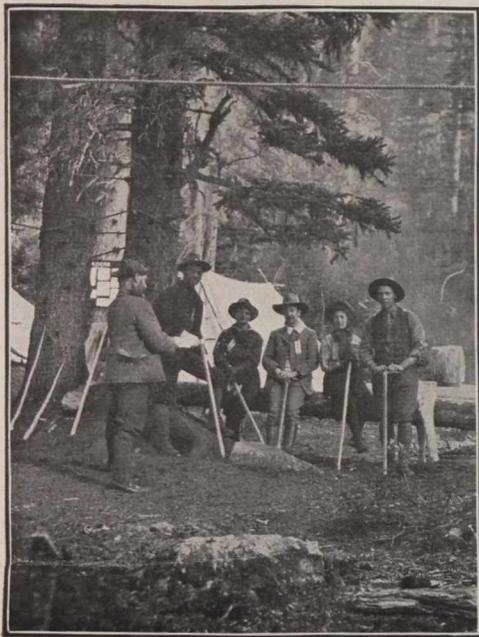
Vol. VIII. No 6.

Montréal, 1er AVRIL 1912



Les Alpinistes dans les Montagnes Rocheuses, Canada.

LOUEST CANADIEN EST FAMEUX PAR SES MONTS, SES GLACIERS, SES LACS,
SES RIVIÈRES, SON CLIMAT, SES VALLÉES, SES PLAINES, ETC., ETC.



Préparatifs au camp avant une excursion.



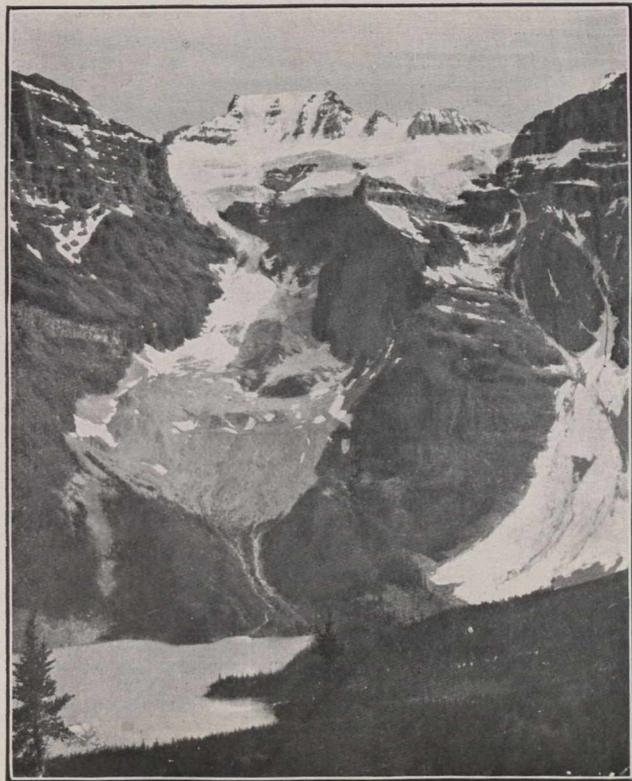
Un ours en cage,
Parc National de Banff, Alberta.



Voici un bonhomme qui a dû passer
un bon quart d'heure.



Un poteau — Totem, Alaska, tel qu'on les voit
des navires du C. P. R.



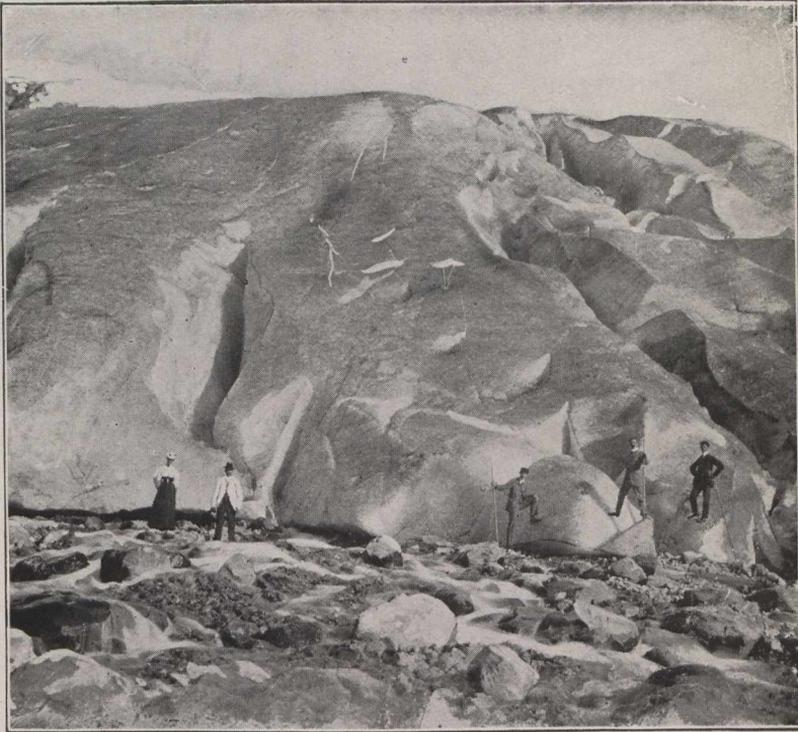
Glaciers des Montagnes Rocheuses,
le long du C. P. R.



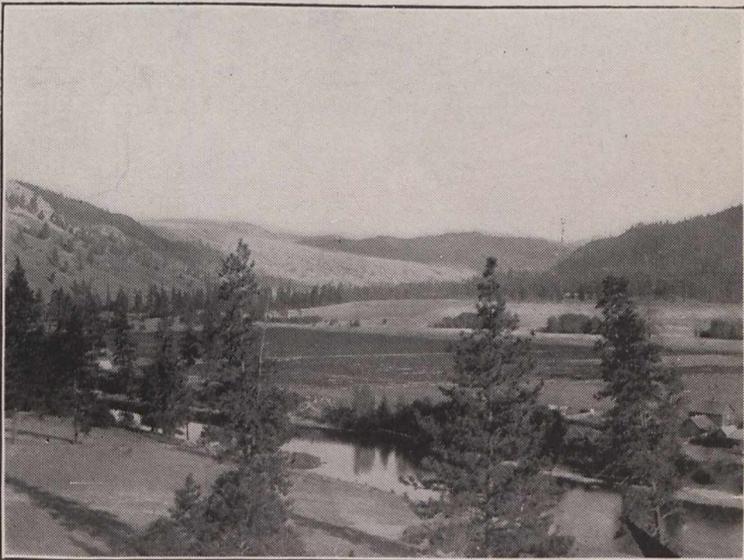
Troupeau de moutons, dans l'Ouest Canadien,
le long du C. P. R.



Le poisson abonde dans l'Ouest Canadien et le pêcheur
le moins expert fait merveilles.



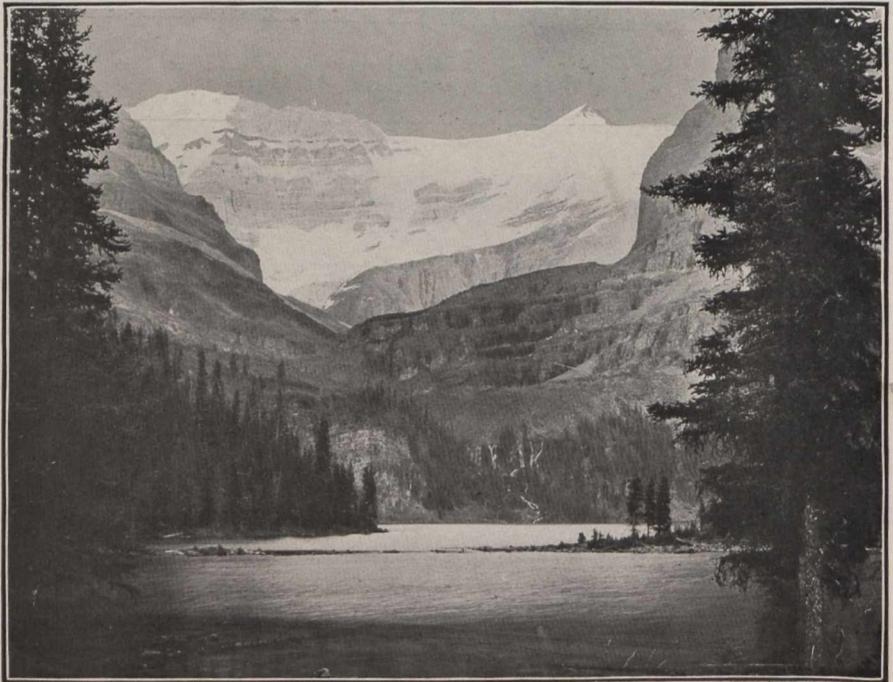
Le grand glacier du Mont Selkirk dans les Montagnes
Rochueuses, sur le C. P. R.



Immense verger à Agassiz, Colombie Britannique,
le long du C. P. R.



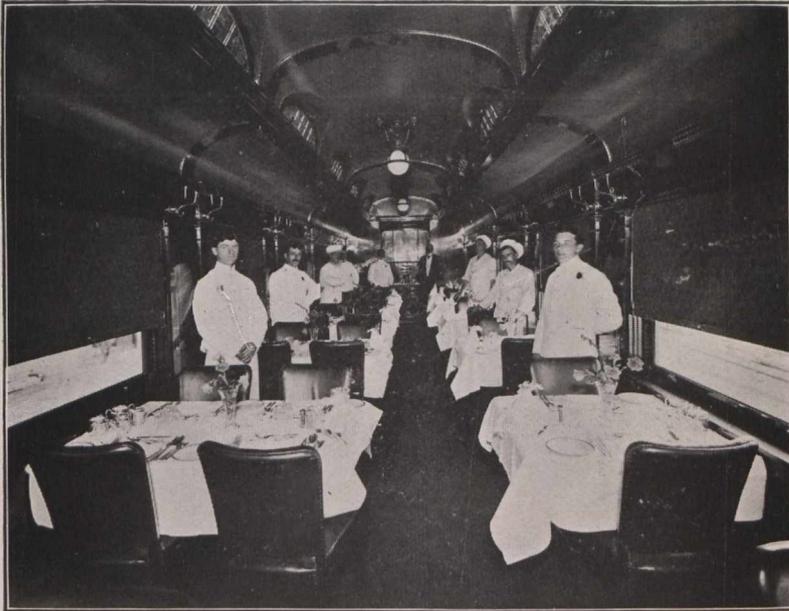
LE PRINTEMPS. La fonte des neiges.



Dans les Montagnes Rocheuses, le long du C. P. R.

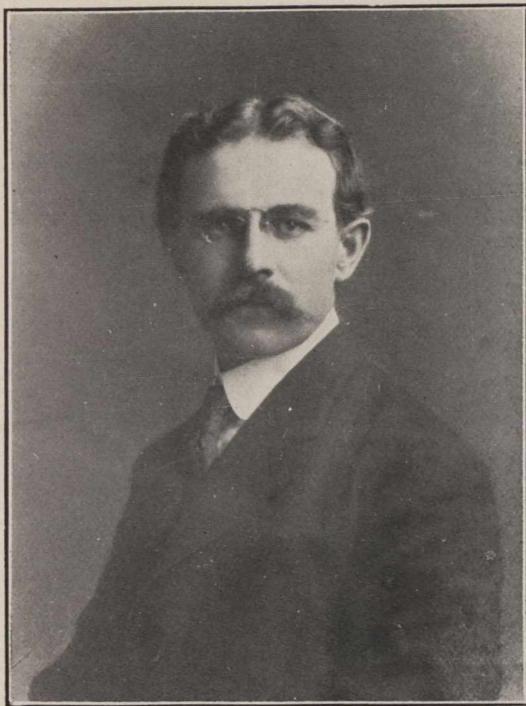


Arrivée de nouveaux colons, à Strathmore, Alberta,
sur le C. P. R.

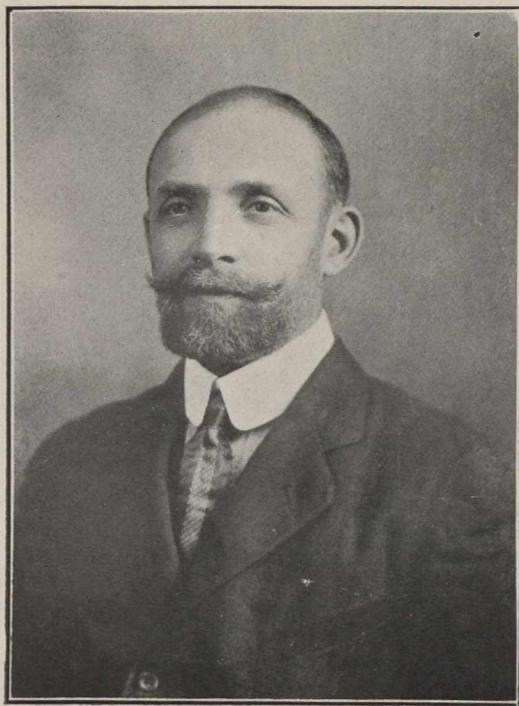


Intérieur d'un wagon-buffet du C. P. R.

FONDATEURS ET PROPRIETAIRES
DE LA "REVUE FRANCO-AMERICAINE"



M. J. L. K.-LAFLAMME,
Directeur.



M. J. A. LEFEBVRE,
Administrateur.

Les Tapisseries

Dans les murs de chêne ciré,
Dans les vieux canevas de Flandre,
En plus d'un endroit déchirés,
Les quatre saisons, sans comprendre,

Regardent l'eau d'un déversoir,
—Pleurs de laine en éclaboussure—
Qui fuit le long du cadre noir,
Et disparaît sous la bordure.

L'une, parmi ses points vernis,
Balance en des verdure tendres
Des fleurs, des parfums et des nids ;
C'est le printemps joyeux des Flandres :

Un paysan mène un rouleau,
Ou la herse à travers la plaine,
Dans les prés et les blés nouveaux
D'où s'exhale une fraîche haleine.

L'autre endort de blanches maisons,
Et l'étang sous un soleil rouge ;
La terre est lourde de moissons,
Dans le bois profond rien ne bouge ;

Mais là, liant le blé jeté,
Sous leurs genoux les moissonneuses
Robustes font chanter l'été
Au son des gerbes lumineuses.

La troisième, dans ses lacis,
Offre des grappes plein la vigne ;
Sous un arbre un passant assis
Voit fuir la route en longue ligne ;

Et d'un geste large un semeur,
Sur le sol épand en cadence,
Sous le crépuscule qui meurt,
La graine d'or de l'espérance.

Enfin aux branches de bois mort,
L'hiver descend sa neige lente,
Sous son linceul la terre dort,
Rien ne murmure et rien ne chante :

Un laboureur abandonnant
Le soc qui s'ébrèche à la borne
Sur son cheval passe, inclinant
La tête, comme un spectre morne.

Ainsi d'un coup d'œil je revois,
Aux laines pâles des années,
Les quatre saisons d'autrefois,
Dans mes souvenirs dessinées.

L'espoir jeune éclos, puis l'amour
Au zénith, puis la feuille morte,
La neige couvrant le labour,
Et le cœur défunt que je porte ;

Et, dans l'angle du cadre noir,
Cette eau qui tombe c'est ma vie,
Fuyant, sous l'étreinte du soir,
Le vieux rêve en tapisserie...

Jean d'Harcelines.

Fonctionnarisme et technologie

Je viens de relire un discours prononcé par le Dr J. M. Beausoleil le 22 octobre 1896. Ce n'est pas d'hier, comme vous voyez, mais il me semble que les événements n'ont pas cessé, depuis bientôt vingt ans, de lui donner raison.

“ Grâce au progrès scientifique des cinquante dernières années, disait M. Beausoleil, l'agriculture, l'industrie, le commerce se sont développés sur des bases nouvelles parfaitement sûres. L'économie politique, la science sociale ont trouvé leurs lois, l'hygiène est devenue une science. La vulgarisation de ces données a permis à la lumière de pénétrer jusqu'aux plus humbles couches sociales. La presse a porté sur ses ailes les idées générales qui font la force des peuples comme celle des individus. La science n'est plus le partage d'une caste : elle s'est démocratisée. C'est elle la colonne lumineuse qui doit nous guider vers la terre promise, c'est elle la manne du désert !

“ Il y a aujourd'hui deux ans, un littérateur français proclamait “ la banqueroute de la science.” A l'exemple de cette Athénienne dont parle l'histoire, la science humble, modeste mais convaincue, répondit dans un sourire délicat : “ Vous n'êtes pas d'ici.”

“ S'il est vrai que la science est la compréhension des rapports, elle ne peut déchoir ; et, tant qu'il existera des chercheurs d'équations, la science vivra et sera honorée.

“ Vous n'ignorez pas que les procédés d'analyse ont dérangé bien des calculs faits “ à priori,” qu'ils ont été la ruine d'une multiplicité de conventions adoptées sans examen. Le contrôle expérimental, voilà la pierre de touche de ce qui est.

“ Mais, je ne veux pas restreindre ces remarques à une certaine classe d'études ; au mot science, substituez le mot “ instruction, savoir.” Le savoir est le premier besoin de l'homme ; besoin de tous les jours, en tous les lieux.

“ L'enfant a droit à une part d'instruction, laquelle doit concourir à son développement intellectuel, physique et moral. Il ne s'agit pas ici de lecture, d'écriture, de calcul—simples instruments—il s'agit d'un enseignement technique qui lui permette d'accomplir les devoirs de sa carrière.”

Culture intellectuelle, culture physique, enseignement qui permette à chacun des nôtres de remplir les devoirs de sa carrière, qui lui permette même d'accomplir davantage et le mette en état de prendre sa place dans la multitude des situations nouvelles créées par le progrès et les besoins du temps sur tous les points du pays.

Et il ne se dégageait que cette pensée de la poussée formidable qui s'est ruée contre l'administration fédérale depuis l'avènement du nouveau régime, qu'il ne faudrait pas trop se plaindre des ennuis sans nombre causés par les chercheurs de place aux maîtres du pays. Mais cette pensée s'en dégage très nettement.

Ceux qui réussissent, ce sont surtout les spécialistes; et ils réussissent d'autant mieux que leur nombre, très restreint, les protège contre toute concurrence. Il suffit d'observer les développements extraordinaires de nos ressources nationales dans tous les domaines, pour comprendre que les sciences appliquées nous conduisent, pour ainsi dire, par la main. Domaine forestier, mines, explorations géologiques, agriculture perfectionnée, partout nous rencontrons le praticien que des connaissances spéciales indiquent d'avance et font rechercher pour les grandes entreprises payantes.

Or, les Canadiens-Français, en tenant compte de certaines exceptions notables qui, du reste, confirment la règle que nous voulons établir, n'ont pas assez tenu compte de ce qui se faisait souvent dans leur propre domaine et n'ont pas tenu à prendre leur part des progrès qui passaient.

Il faut reconnaître là dedans, sans doute, une question de tempérament. Je ne sais plus trop quel auteur prétendait que nous n'avions pas la tête faite comme les Anglo-Saxons. Le mot ne manquait pas d'humour, mais il nous tenait encore trop loin de la solution des problèmes qui

nous intéressent au même degré que l'une ou l'autre des races qui ont planté leur tente à côté de la nôtre.

Placés depuis un siècle et demi au milieu d'un peuple industriel, négociant, matérialiste avant tout le reste, les nôtres se montrent trop lents à sonder le terrain sur lequel ils marchent, à comprendre les côtés pratiques des efforts faits dans leur entourage, à acquérir des qualités mûries par un sang qui n'est pas le leur, mais faisant le fond d'habitudes, de méthodes spéciales dont ils doivent prendre leur part s'ils veulent lutter à armes égales, dans leur propre pays, avec une race qui a posé avec une brutalité historique sous tous les cieus le principe très humain du "struggle for life."

Sans doute, il n'est pas question ici des coutumes ancestrales conservées par chacun de nos groupes partout où nous avons formé un essain.

Ces coutumes qui constituent, en quelque sorte, l'arche sainte de nos aspirations nationales, où l'on garde religieusement les traits caractéristiques de notre race, sont pour nous un héritage que nous tenons de trop haute et vieille source pour songer un seul instant à en amoindrir l'importance ou en ternir l'éclat. Grâce à elles nous pouvons offrir à nos conquérants, dont l'admiration est vaincue, le spectacle sublime et unique dans l'histoire, d'une race résistant à la propre faiblesse des siens et trouvant dans son coeur la force de survivre à tous les cataclysmes et de renaître après les pires défaites.

Mais l'époque où nous vivons, en nous créant des besoins nouveaux, des concurrents plus aguerris, indique déjà à notre initiative des voies nouvelles, fournit à notre ambition des buts nouveaux que nous sommes portés à croire inaccessibles. Pourtant nous n'avons qu'à tendre la main pour saisir les armes qui rendront moins pénibles nos combats pour la vie et nous mèneront vers des triomphes insoupçonnés. Accepter les faits accomplis devient alors non seulement un acte de prudence, mais un signe de sagesse.

On a beau dire, l'évolution sociale se fait avec une force

irrésistible dans notre siècle d'électrique activité, et le conservatisme revêt assez souvent une apparence de rétrogression qui est, de longue date, passée de mode. Plus que jamais on est forcé d'admettre l'axiome que " tout ce qui ne croît pas décroît."

La condition des classes ouvrières nous offre de ce fait un exemple tout particulièrement frappant.

En effet, l'ouvrier peut-il raisonnablement se refuser à toute idée de perfectionnement dans ses manières de procéder quand son entourage subit sans relâche la poussée du progrès ? Evidemment non. Autrement il se trouverait bientôt dans la position de cet homme qui était né un quart d'heure trop tard et qui n'avait jamais pu rattraper ce quart d'heure. Le monde, marchant sans lui, le laisserait bien loin sur la route à caresser des méthodes vieilles, des procédés dont un passé déjà lointain s'est emparé. A côté de la machine perfectionnée il faut le travail perfectionné, il faut l'expérience mécanique de l'ouvrier, cette habileté manuelle qui, devenant presque un art, sera comme l'éclatante revanche de l'esprit sur le métal qui semble, de nos jours, avoir dérobé la pensée de l'homme.

Et les moyens d'atteindre ce résultat ? Il n'y en a qu'un : l'éducation technique, ce raffinement de l'habileté manuelle qui en faisant de chacun un maître dans son métier pourra " constituer l'homme le plus indépendant qui ait jamais existé." C'est d'ailleurs un point sur lequel tous les économistes sont d'accord et sur lequel je ne suis pas seul à attirer l'attention de mes compatriotes. La condition particulière où ces derniers se trouvent, surtout aux Etats-Unis où, dans plusieurs endroits, ils ont le monopole des travaux de fabrique, leur impose l'obligation d'étudier avec soin cette nouvelle proposition du problème social. Nous traversons une époque d'évolution générale, l'industrie soumise aux données de la science s'avance vers des sommets plus élevés et il faut marcher avec elle. Au reste, nos compatriotes prolétaires ont déjà subi cette influence entraînant du progrès et nous les savons aujourd'hui largement représentés parmi ceux qui donnent le ton. Les inventeurs cana-

diens ont fait plus que leur part des inventions qui ont transformé la mécanique et sont même en train de faire subir une transformation radicale à l'industrie manufacturière qu'ils soutiennent de leurs bras. Il suffirait de généraliser le mouvement.

Un économiste écrivait :

“ L'habitude est une seconde nature. On peut même dire que souvent elle s'implante en place de la nature, qu'elle domine le libre arbitre et lui fait accomplir des actes logiquement inexplicables. On trouve des gens qui font le contraire de ce qu'ils voudraient, et même qui semblent s'en plaindre. C'est vrai, disent-ils, mais que voulez-vous ? C'est l'habitude. On n'en finirait pas si l'on prouvait par des exemples combien cette force est grande.” Mais pour être grande, cette force n'en est pas plus invincible pour tout cela. Il suffit d'un peu de bonne volonté pour la dominer entièrement et, au besoin, pour la faire servir au plus grand bien de la cause qu'elle était tout naturellement encline à combattre. Le but est trouvé, atteignons-le.

Mais que cette longue digression ne nous éloigne pas de l'idée première de notre article, savoir : l'idée que, jusque dans le fonctionnarisme, dans les services de l'administration, règne une sorte de sélection basée sur la compétence des sujets. C'est ce qu'il ne faut pas oublier même si l'on jouit de certaines influences qui finissent par nous ouvrir les portes des ministères. L'oublier serait se condamner irrémédiablement aux postes inférieurs que seuls la politique peut dominer. Ce n'est pas là qu'est la carrière véritable.

On me permettra bien, je suppose, d'attirer l'attention de nos maisons d'éducation là-dessus. C'est un point, du reste, qui n'est pas négligé par les institutions anglaises les mieux réputées du pays. On trouvera, après examen sérieux, que ce que beaucoup d'entre nous sont tentés de prendre pour du favoritisme ne tient pas à autre chose qu'à la nature même des charges à remplir et aux qualifications spéciales qu'il faut posséder pour les remplir.

Nous ouvrons chaque année des territoires immenses à la

colonisation, notre exploitation forestière a pris des proportions colossales, chaque jour les chercheurs découvrent dans nos régions minières des trésors qui jettent le monde dans l'étonnement. Mais tout ceci ne se fait pas sans ouvrir des horizons nouveaux à ceux que l'avenir tente et que le travail n'effarouche pas.

Mais la multiplicité des tâches a classifié lentement la nature des efforts, l'efficacité des services demandés et des fonctions à remplir. Elle nous a poussés vers la spécialisation des connaissances, vers le règne incontesté du spécialiste

C'est de là qu'il faut partir pour arriver à cette émulation saine qui pousse l'artisan, le mécanicien, l'ingénieur, le chimiste, à exceller dans la sphère qu'il a choisie comme son domaine. Tout le terrain gagné de cette façon est une véritable conquête, c'est autant d'ajouté à l'actif d'une race. C'est un avantage sans égal pour l'Allemagne, pour la France, que cette réputation qui leur a été faite de posséder les premiers spécialistes du monde.

Napoléon disait : "J'ai deux cents millions dans mes coffres et je les donnerais tous pour le maréchal Ney." Le grand empereur, dans ces paroles, lançait le cri suprême que le monde ne cesse de répéter depuis : "Donnez-nous un homme !" Nous sommes à l'époque des spécialistes et nous n'avons plus qu'une route à suivre : être de notre époque, spécialiser. Le monde industriel exige des hommes supérieurs, dont la main est habile, l'œil exercé, l'intelligence primesautière et bien développée. Soyons ceux-là. Sans doute un pareil résultat ne peut pas être atteint d'un seul coup. Il ne s'agit pas de trouver une route nouvelle. Perfectionnons nos moyens actuels d'action qui sont un peu comme les grandes routes dont parle Descartes, ces chemins "qui tournaient entre des montagnes et deviennent, peu à peu, si unis, si commodes, à force d'être fréquentés, qu'il est beaucoup meilleur de les suivre que d'entreprendre d'aller plus droit, en grim pant au-dessus des rochers et descendant jusqu'au bas des précipices." En un mot, ne soyons pas réfractaires à l'évolution qui nous en-

traîne et, si c'est possible, soyons au premier rang de ceux qui répondent à sa puissante impulsion. Le résultat serait déjà magnifique si la génération actuelle pouvait, un jour, réclamer l'honneur d'avoir aplani les voies à celle qui la suivra, et bénie serait-elle si, devenant le Christophe Colomb d'un autre monde, après avoir montré à ses compagnons de voyage les difficultés de la traversée qu'ils font de conserve, elle leur ouvrait les radieuses perspectives d'un nouvel avenir.

J.-L. K.-Laflamme.

Les questions économiques et la politique nationale

II

Sans m'attarder à prouver que l'acquisition des connaissances techniques a marché prodigieusement dans toutes les branches de l'activité humaine, et en admettant aussi que notre pays possède déjà quelques éléments d'instruction, j'attaque directement le point faible chez nous, qui est la situation phénoménalement inférieure de notre classe agricole sous ce rapport.

Prenant la moyenne, disons même les quatre cinquièmes des cultivateurs canadiens-français, quelles sont les sources d'instruction mises à leur portée ? Sorti de l'école de son village ou de sa concession dans laquelle apprend-il à lire, pas toujours à signer son nom, "l'habitant" de nos campagnes trouve à sa disposition, pour ses "études post-scolaires, d'abord le "Journal d'Agriculture" paraissant tous les mois, puis la visite annuelle des "expositions" et des "partis de labour," et, une fois dans sa vie, une excursion, ou pèlerinage à la "ferme expérimentale" d'Ottawa. J'allais omettre le "Conférencier Agricole," parfois d'un rare mérite, qui passe une fois l'an, sans bruit, s'adresse à un auditoire de trente à quarante personnes, souvent moins, et s'en retourne tout ravi, si d'aventure il a rencontré dans le nombre "un" cultivateur indiquant par quelques questions intelligentes qu'il a compris son enseignement. Le lendemain, tout est oublié. Ah ! si le curé de la paroisse ne prêchait qu'une fois l'an, quelle couche d'ignorance auraient ses fidèles en matière religieuse. Et l'on voudrait que nos cultivateurs possédassent la science agricole avec un entraînement aussi rudimentaire !

L'homme "Instruit" subit une préparation autrement sérieuse à l'exercice de ses devoirs professionnels. Après plusieurs années d'école, huit ans de cours classique, quatre

ans de cléricature, des examens de plus en plus sévères, il se croit encore obligé de consulter ses auteurs dans l'exercice de ses fonctions, s'il a le sentiment de ses responsabilités. Le cultivateur, lui, se passe bien de tout cela et vit "aussi vieux" que ses ancêtres.

Inutile de surcharger un tableau que tout le monde reconnaîtra. Comme conclusion, je ne crains pas d'avancer qu'au moyen du "système actuel," l'instruction agricole n'atteint qu'une élite très peu nombreuse et "qu'elle est nulle pour le commun des mortels." Ainsi que je l'ai dit plus haut, nous possédons bien quelques éléments d'instruction agricole, et ils pourraient être utilisés tout de suite pour former un noyau initial "d'enseignement." Que l'on confie la tâche d'organiser un corps enseignant à des hommes, pour n'en citer que deux, comme le Dr Grignon et M. G. A. Gigault, le père putatif, à ce que l'on dit, de la doctrine protectionniste appliquée par sir John Macdonald ; qu'on mette à leur disposition le capital et le personnel nécessaires, et, en peu d'années, surgira un institut agronomique moderne, rappelant ce qui existe, en cette ligne, aux Etats-Unis et en Europe.

J'ai vu "fonctionner" dans les campagnes françaises et belges, un admirable "instrument" d'éducation et d'instruction agricole. Il n'est pas trop compliqué et d'imitation plutôt facile. Les représentants du ministère de l'Agriculture sont chargés "d'acheter," ou simplement "louer," dans une commune une ferme destinée à vulgariser les pratiques de culture les plus profitables à la région. Elle est connue sous le nom de "ferme-école, ou "moniteur." L'intendant ou gardien est tenu par son contrat, moyennant un prix arrêté, d'avoir à la disposition des gens tels grains de semence, plants, engrais, échantillons, outils, etc.; de garder tels animaux reproducteurs ; de faire l'élevage de telles espèces de volailles, abeilles, etc. Il est tenu de recevoir tous les ans, pendant une semaine ou plus, "l'ingénieur agricole" ou "conférencier" du gouvernement, qui vient donner sur place un cours d'enseignement pratique aux fermiers. D'ordinaire, la partie théorique du cours se donne

l'avant-midi. Le reste du jour est consacré au dehors, aux leçons de choses, à la mise en oeuvre des enseignements reçus le matin. Dans un endroit favorable à la culture de la pomme, par exemple, le professeur enseignera toutes les opérations de la pomiculture, depuis l'ensemencement du pépin dans le sol jusqu'à l'emballage du fruit mûr prêt à l'expédition au marché. Ailleurs, ce sera la culture du tabac, de la tomate, de la pomme de terre, de la betterave à sucre, des arbres fruitiers, ou du bois à pulpe, que l'on vulgarisera. Ailleurs encore, la mise en conserve des viandes, légumes, fruits, etc.; puis l'exploitation des déculleries, la préparation du cidre, du vin, de l'alcool, du sucre de betterave et de tout ce qui regarde la forme "industrielle" de l'agriculture.

On imagine sans peine les résultats féconds de telles méthodes, qui, règle générale, n'entraînent pas de frais exagérés. Sans doute, il en coûterait quelque chose pour établir le système, d'emblée au Canada, mais il n'est pas nécessaire de procéder à la vapeur et de tout entreprendre à la fois. Nul danger, d'ailleurs, de se ruiner à cela; les avances faites à l'agriculture rapportent toujours au centuple, parce que "la terre est le fonds qui manque le moins," au dire du bon fabuliste. Je partage, en outre, l'opinion de M. Gilbert, dont je regrette la disparition de la chambre, de dépenser annuellement, pour les fins agricoles, un nombre "minimum de millions" sur le budget de plus en plus rondet, dont le parlement dispose. Que l'on fasse seulement un essai loyal dans le sens proposé: le succès d'une campagne d'éducation ainsi menée étonnera même ses promoteurs.

Que de fois ceux qui s'intéressent au développement de l'industrie agricole demandant, à "nos habitants" pourquoi ils s'enlisent dans la routine et restent étrangers à la pratique [de la culture intensive, pourtant si profitable à tous les points de vue, ont reçu cette réponse: "Cher monsieur, je ne demanderais pas mieux que de l'adopter, mais où trouver la main-d'œuvre indispensable"? L'objection, fondée sur les faits, est sérieuse et mérite considération.

Les industriels, les entrepreneurs, les corps de métiers, les grands constructeurs, les bourgeois de chantiers "sont organisés" pour le recrutement de leur main-d'œuvre. "Seuls" les cultivateurs s'en rapportent au hasard, ou encore, de façon exclusive, au... gouvernement. Dans un pays en pleine croissance comme le nôtre, tous les concours sont avidement recherchés et utilisés. Trop éloignés au fond des campagnes pour entrer en concurrence pour la recherche de l'aide nécessaire à leurs travaux, ils (les habitants) commencèrent par substituer "la machine" à l'homme et par renoncer graduellement aux genres de culture requérant son intervention personnelle et directe. C'est ainsi que dans mon district, on en est venu à cultiver "surtout du foin," lequel, en raison du manque de voirie, est destiné pour la majeure partie à l'exportation étrangère. Cela n'accommode guère les consommateurs de la métropole voisine, dont le marché est abandonné et le prix des aliments hors pair.

De cette façon, le même agriculteur peut exploiter deux, trois, quatre terres ordinaires et plus. Il lui importe peu de garder ses fils avec lui. Plus que cela ; il acquiert les propriétés adjacentes à la sienne et en déloge les familles qui les ont occupées jusqu'ici. Et voilà comment opère le mécanisme de la "dépopulation rurale." Les gens s'en vont, non pas précisément parce qu'ils sont trop pauvres, ou que le sol est ingrat, mais parce qu'ils n'ont plus "leur place" dans cette organisation sociale modifiée.

La terre est toujours là ; la moyenne des fortunes particulières s'est même élevée ; mais le nombre des citoyens diminue et les conséquences économiques de ce mouvement étrange s'aggravent de jour en jour.

En pratiquant la culture intensive et les diverses industries agricoles, non seulement l'agriculteur garderait son fils avec lui, mais il emploierait d'autre main-d'œuvre et cela durant "toute" l'année. Le moyen, pour le gouvernement, d'encourager ce genre de culture serait de recruter au sein des villes trop peuplées du Canada, parmi nos compatriotes des Etats-Unis et dans les parties pauvres et monta-

gneuses de l'Europe une classe spéciale de collaborateurs. Je connais dans le voisinage de Montréal des propriétaires à l'aise, qui n'hésiteraient pas à "avancer" le passage complet d'ouvriers de ferme, tant est vif leur désir de faire de la culture maraîchère. Organisés en compagnies, le procédé leur serait d'exécution facile. La même expérience, tentée par des fermiers de la République Argentine a donné de bons résultats. Si je ne me trompe certaines sociétés maritimes transportent, dans des conditions identiques, le personnel nécessité par quelques genres d'ouvrages spéciaux. Et je ne serais nullement surpris de voir, dans un avenir prochain, des "moissonneurs" d'Europe traverser l'océan pour prendre part aux travaux des récoltes en Amérique et retourner dans leurs foyers, une fois la saison terminée. Beaucoup d'ouvriers et de manoeuvres italiens accomplissent déjà cet exploit. Il serait curieux, dans tous les cas, de soumettre le projet à l'entrepreneuse compagnie du Pacifique-Canadien. La part dévolue au gouvernement en cette affaire serait de favoriser le recrutement de cette sorte de main-d'oeuvre aux endroits opportuns par des agents habiles et prudents et d'en opérer ici "le placement au bénéfice exclusif des cultivateurs livrés à la culture intensive."

Inutile d'ajouter qu'il existe outre mer d'autres catégories d'émigrants désirables, dont le recrutement pourrait s'effectuer d'une manière beaucoup plus sensée que celle employée en France et en Belgique jusqu'à cette date. Ne s'en tiendrait-il qu'à ma première suggestion, le gouvernement s'engagerait dans une oeuvre bienfaisante et fort populaire.

En vain la culture intensive n'aurait plus de secrets pour "l'habitant" canadien, en vain la main-d'oeuvre lui viendrait abondante et peu chère, si les "moyens de communication" lui faisaient défaut pour transporter les produits de sa ferme au marché. L'initiative de l'administration fédérale en cette matière est tellement opportune et avantageuse, qu'il n'y a qu'une voix pour l'en louer. La facilité des rapports en toutes saisons entre le producteur et le con-

sommateur aura pour effet de supprimer les intermédiaires et, par là même, d'abaisser le prix des choses nécessaires à la vie. Les journaux mentionnaient dernièrement que les oeufs se vendaient soixante centins à Toronto, tandis que, dans un rayon de quatre ou cinq lieues, on les achetait à la moitié de ce prix.

Au point de vue de l'établissement et de la multiplication des industries à la campagne, l'obstacle le plus insurmontable va disparaître. Jusqu'à présent, la population rurale envahissait les villes pour se rapprocher des manufactures. A l'avenir les industries vont s'installer au sein des régions cultivées, créant une foule de marchés secondaires et offrant à la main-d'oeuvre un emploi toujours à sa portée. L'habitant des campagnes, "voyant venir à lui" ce qu'il va d'ordinaire "chercher" dans les centres, ne songera plus même à "se déplacer."

Quelle évolution féconde et digne du concours enthousiaste de tous les Canadiens !

J'hésiterais à aborder une question d'aussi grande envergure si, dans les circonstances, elle ne s'imposait impérieusement. L'opinion publique attend une initiative de la part des gouvernants, et tout le monde semble prêt à l'étudier au point de vue des meilleurs intérêts du pays. Dans notre province, nous sommes peut-être en retard, malgré que des hommes éminents comme M. Monk, M. Alphonse Desjardins et quelque autres s'en occupent avec une compétence, un désintéressement et un courage inlassables. L'exemple de l'influence exercée par l'association des "Grain-Growers" de l'Ouest devrait nous servir d'enseignement. Bref la question est à l'ordre du jour.

"Le Canada," disait tout récemment M. Nickle, député de Kingston, est déjà rendu au point où il doit étudier la question sociale. La population déserte les campagnes pour les villes ; les petits fabricants disparaissent devant les " combines " dont les employés sont froidement remerciés aussitôt que leur capacité de travail diminue. L'augmentation du coût de la vie rend le problème de la vieillesse plus angoissant. Le jour du socialisme est arrivé, non

du socialisme qui s'applique à frustrer l'ouvrier du fruit de son travail, mais d'un socialisme qui veut aider l'homme lorsqu'il a besoin d'être soutenu."

C'est par l'instruction de "l'épargne" et la pratique de la "coopération" que l'on atteindra plus sûrement ce but. Outre les fervents et les apôtres de la cause déjà mentionnée, l'autorité religieuse apporterait, sans doute, son concours puissant à une oeuvre qu'elle apprécie hautement et ne cesse de recommander en toute occasion.

L'angoissant problème de la dépopulation des campagnes et de la vie chère qui en résulte mériterait bien, à mon humble opinion, d'être approfondi sous toutes ses faces "par une commission d'experts," comme il a été fait ailleurs, spécialement dans les Etats de l'est américain. Rien n'empêcherait le gouvernement, durant l'intervalle consacré aux études, de mettre en pratique tous les moyens remédiateurs sur l'application desquels ne surgit aucune contradiction.

L'extension du domaine cultivé par l'addition de nouvelles unités paroissiales dans les "régions de colonisation" serait l'une des conséquences naturelles de la mise en pratique des suggestions contenues dans ce trop long mémoire. Les sociologues de tous les pays n'ont qu'un sentiment sur la nécessité de créer des colonies d'expansion. Dans l'Est du Canada, elles sont surtout indispensables "pour accroître la production agricole, fournir des voies de placement aux fils de cultivateurs" des vieux comtés et "servir de marché"—marché national le plus excellent de tous,—au commerce et à l'industrie. Ici encore la coopération peut jouer un rôle prépondérant. Je connais par expérience qu'il serait possible et pratique d'organiser un mouvement régulier de colonisation des "anciennes paroisses vers les nouvelles;" car je sais aussi pertinemment qu'une forte proportion des cultivateurs n'abandonnent les anciennes campagnes que pour continuer ailleurs l'exploitation du sol. Il ne s'agit alors que d'un simple essaimage.

Mais à l'encontre de cette oeuvre colonisatrice se dresse un obstacle formidable. Dans toutes les provinces de l'est,

moins peut-être l'Île du Prince Édouard, le domaine public est en possession des gouvernements locaux ; et ceux-ci l'ont aliéné au profit des grands exploiters de la forêt, qui se croient intéressés à maintenir ce régime aussi longtemps que possible. Depuis vingt-cinq ans, la lutte entre le possesseur du bois et le travailleur du sol se poursuit avec une ardeur croissante et semble approcher de son paroxysme. D'après l'étude des phases qu'elle a suivies aux États-Unis, on peut prévoir que la fin n'en saurait être bien éloignée chez nous. Au reste, l'histoire nous démontre que partout, dans le monde, les grandes forêts ont fini par reculer devant la civilisation, qui parfois les envahit et les occupe pacifiquement dans les espaces cultivables.

Les gouvernements provinciaux, tous plus ou moins enclins jusqu'à présent à favoriser les prétentions des magnats du commerce forestier, viennent de recevoir une dure leçon de choses. Les chiffres du dernier recensement leur ont révélé qu'en mettant obstacle au peuplement, par la classe agricole, de leur domaine inculte, ils sont en train "de perdre leur influence" dans la Confédération. Tandis que, d'autre part, l'opinion publique éclairée leur reproche, par le fait de limiter "la production" des aliments fournis par l'agriculteur, d'affamer les citoyens des villes, qui commencent "à trouver intolérable le régime de la vie chère."

Autrefois les apôtres de la colonisation s'épuisaient à faire valoir des arguments de propagande d'un ordre élevé, comme l'intérêt de la civilisation chrétienne, la raison patriotique et philanthropique, la noblesse de la carrière agricole, etc. Maintenant, "c'est le ventre qui va parler !" et je suis sûr que les choses iront plus vite, car la faim a des arguments très éloquentes.

Non, le système d'exploitation forestière en vigueur n'est plus tenable ; et, dans le Nord de l'Ontario, la crise en est au point que l'on réclame la "sécession," ni plus, ni moins. Dans Québec, l'on verra bientôt si le pouvoir pourra toujours impunément contrarier "la vocation des Canadiens-Français à l'agriculture....."

Il me semble pourtant qu'il y aurait moyen de faire en-

tendre aux marchands de bois que le temps des concessions raisonnables est arrivé et qu'ils ne sauraient davantage s'opposer au peuplement de nos immenses territoires dont le vide est une cause de faiblesse pour le pays.

Le cabinet Whitney a pris des mesures de détail pour faciliter l'installation des colons sur les terres publiques et en a promis d'autres plus importantes. En face du parti pris du gouvernement Gouin de tenir le colon impitoyablement en échec, l'opposition de Québec énonce le programme de la division des terres publiques en "domaine cultivable" et en "domaine forestier," de manière à garder constamment une réserve abondante de lots disponibles aux défricheurs. Au Nouveau-Brunswick, le cabinet dont l'hon. M. Hazen était le chef distingué, a pris, en certains cas, le parti "d'exproprier les droits" des machands de bois pour atteindre le même but. Enfin tout le monde sent le besoin de faire quelque chose pour activer la colonisation.

A cet égard, quel pourrait bien être le rôle du pouvoir fédéral? Peut-être de contribuer au mode de rachat inauguré par l'hon. M. Hazen. Mais le concours le plus simple et le plus effectif serait sans doute d'accepter une part généreuse dans la construction des "chemins de colonisation." En beaucoup de cas, cette ligne de conduite aurait pour effet de renverser tous les autres obstacles au progrès de l'oeuvre. Aide aux grandes routes nationales du pays établies, ouverture des voies de pénétration au coeur des régions incultes, telle est la double tâche réservée, dans mon humble opinion, au gouvernement de la Puissance... sans parler de la construction des chemins de fer qu'il devrait pousser avec une intensité croissante. Seulement, qu'on ne l'oublie jamais, le temps est venu "pour les épinettes" de faire place au "monde civilisé!"

J'aime autant que personne à conserver la forêt, le régime des eaux et tout ce qui s'y rapporte. Il est bon, il est beau, dans une mesure raisonnable, de maintenir les bois et leur ombrage bienfaisant. Cependant, il ne faudrait pas être les dupes de ceux qui mettent leur importance au-dessus de l'exploitation agricole. Je n'ai d'ailleurs qu'une fo

limitée dans la sincérité de ceux qui posent en conservateurs irréductibles de la forêt. Je constate les énormes quantités de bois soustraites annuellement, pour les besoins du commerce et de l'industrie, à nos réserves, prétendues inépuisables. Je vois également les ravages causés par les incendies, alimentés, quoi qu'on dise, par les déchets inflammables qu'abandonne, derrière elle, une exploitation trop hâtive, au lieu de les détruire prudemment. Je vois encore l'emploi des méthodes américaines, qui ont été la ruine des forêts de nos voisins. Déjà les mêmes résultats se font sentir dans les Cantons de l'Est et sur presque toute la rive sud du Saint-Laurent. Et, d'après l'autorité du Dr Fernoy, de l'Université de Toronto, ce n'est plus qu'une question de temps très court qui nous sépare de l'époque où les ressources forestières du Canada seront épuisées. Sous plusieurs rapports, nous paraissions donc suivre les mêmes phases économiques que les Etats-Unis.

Puisqu'il en est ainsi et qu'il ne faut guère compter sur les "grands" propriétaires pour la conservation de la forêt, vaut autant changer de procédé et tenter l'expérience "par les petits." C'est-à-dire qu'au lieu d'enrichir à millions un nombre restreint de privilégiés auxquels on donne le monopole du bois, on fasse servir nos ressources forestières à l'établissement de toute une population vaillante, qui accroîtra l'influence et la force de la nation canadienne.

Par une législation et des règlements appropriés, par des primes et des récompenses sagement distribuées et un enseignement attentif, il serait relativement facile d'implanter ici la mode d'exploitation forestière "par la masse du peuple." Après tout, l'arboriculture n'est qu'une culture un peu plus longue que les autres et parfaitement à la portée de nos gens. Elle se pratique depuis des siècles dans toutes les parties montagneuses de l'Europe qui forment environ les trois quarts de sa superficie. En outre de leurs grains et de leurs bestiaux, les cultivateurs auraient tous les ans "une récolte de bois à vendre" pour subvenir au besoin de leur famille. J'en surprendrai plusieurs sans doute, en disant que cette pratique est déjà suivie de façon très intel-

ligente dans la paroisse de Ste-Adèle et maints endroits de la province. Nos gens, qui ne sont pas plus simples que les autres, sauraient bien conserver ce qui leur est avantageux. Et nous verrions fleurir ici les mille petites industries qui font la richesse de la Suisse, de la Norvège, du Danemark et de certaines parties de l'Allemagne.

Dr De la Glèbe.

La Nation Franco-Normande au Canada

Par Le VICOMTE FORSYTH DE FRONSAC

V

LA NOBLESSE DE NOM ET DES ARMES

Sous le privilège donné par l'édit de 1664, par le roi Louis XIV au Canada, "étrangers peuvent y entrer sans déroger à leur noblesse." Ainsi furent admis les Latour, père et fils, barons ou baronnets de la Nouvelle-Ecosse dans l'Ordre seigneurial du Canada. Par le précédent donné, tous les autres ordres chevaleresques et nobiliaires ont le même droit d'enregistrement au collège des Armes du Canada, parce que le ralliement dans leurs ordres respectifs : I noblesse, II bourgeoisie, III plèbe, est le droit que commande la personnalité de la loi. "Telle est la fin première et principale de l'établissement de la colonie française au Canada, et sa fin accessoire est de faire connaître aux parties de la terre les plus éloignées du commerce des hommes sociables la grandeur du nom du roi et la force de ses armes. Sa Majesté a donc estimé qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen d'arriver à ces deux fins que de composer la colonie : "de gens capables de la bien conduire par leurs qualités de personne, et de l'augmenter par travaux et application à la culture des terres."

Concession seigneuriale.

L'ORDRE DES BARONNETS DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Cet ordre fut créé par Jacques VI, roi d'Ecosse, en mai 1611, nommé l'Ordre des Baronnetts de la Nouvelle-Ecosse et établi dans cette province par son fils le roi Charles I, en 1625, "pour avancer la plantation de la Nouvelle-Ecosse en Amérique et y fonder une colonie." Un domaine territorial était concédé à chaque baronnet dans la colonie ; le titre de baronnet était héréditaire ; le concessionnaire devait avoir

“ un grand-père paternel qui fusse gentilhomme.” Aux armes de la famille du baronnet furent ajoutés des supports, et dans l'écu de famille, un écusson portant les armes de la province, savoir : d'argent au sautoir d'azur, au centre duquel un écusson plus petit encore des armes d'Ecosse ; d'or au lion de gueules armé et lampassé, contourné d'une tressure de fleurs de lys, timbré d'une couronne d'Ecosse, Avec le costume de vert foncé, les boutons sont plats, dorés, et chargés des armes des baronnets de la Nouvelle-Ecosse. Ils portaient une décoration suspendue d'un ruban d'orange autour du cou, des armes de la province cités plus haut, entourées de la légende : “Fiat mentis honestae gloria.” Les mots de concession du titre dans la charte, sont : “Praeficimus, constituimus et creamus eidemque—in dignitatem, statum et gradum Baronetii—nomen, titulum, locum et praecedentiam praedicatam,” etc.

L'ORDRE ARYEN DE L'EMPIRE (ROMAIN OU GERMANIQUE) EN AMERIQUE.

Cet ordre était réorganisé en 1879, mais la première assemblée n'eut lieu que le 28 octobre 1880. Cet ordre est la réorganisation de tous les ordres de noblesse formés sur le continent américain, depuis la première formation ordonnée par Charles V, empereur allemand des Romains, roi d'Espagne, grand-duc d'Autriche, etc., lorsqu'il érigea ses possessions américaines par institut impérial en fief de son empire romain-germanique. On a ajouté à cet ordre d'autres aristocraties coloniales dont les familles ont possédé des concessions manoriales ou des titres de considération honorable, héréditaire, le premier ancêtre en Amérique étant ou un officier ou un propriétaire, réglé par les lois sur la dérogation énumérée dans la partie de cet ouvrage sur la noblesse de France. Le doyen actuel de cet ordre est Monseigneur le duc de Véragua, qui représente le duché de Véragua, concédé à son ancêtre, le petit-fils du grand Christophe Colomb, en Amérique Centrale.

Parmi les titres de cet ordre sont ceux de landgraves et de caciques de la Caroline, qui, avec des baronnies, furent concédés, de 1671 à 1686, par le roi Charles II de la Grande-

Bretagne, avec prérogative de gouvernement sur la Caroline du Sud. Le titre de landgrave correspond à celui de comte, et le titre de cacique, à celui de vicomte.

SEIGNEURS DES MANOIRS MARYLANDIENS

En 1632, lord Baltimore, fondateur et prince-Palatin Maryland, avec plein pouvoir et souveraineté du roi Charles I, donna les droits et les privilèges à tous ceux d'assez de considération pour remplir les devoirs des seigneurs manoriaux de la colonie. Ces concessions manoriales furent accompagnées de haute, moyenne et basse justice sur les tenanciers, de commandement militaire du district et de représentation dans le conseil du seigneur-palatin, ou de son représentant, le gouverneur.

SEIGNEURS PATRONS

Le titre de seigneur patron est aussi dans cet ordre, en section III, charte de la Nouvelle-Néerlande tome I, p. 370, "New-York Hist., Coil., 2nd Series," il dit :

"Que tous ceux, accrédités Patrons de Nouvelle-Néerlande, qui dans l'espace de quatre ans après leur don d'avoir à quelques collèges ou chambres de la compagnie des Indes, Occidentales ici (Amsterdam) ou, au commandeur ou au conseil là (Amérique), qu'ils sont prêt à y transporter une colonie de cinquante personnes.

"Que du temps qu'ils ont fait annoncer le lieu des places où ils se proposent d'établir leur colonie, ils auront la préférence à toute autre personne à la seigneurie des dites terres."

"Que les Patrons en vertu de leur pouvoir ont le droit d'étendre les limites de leurs terres sur quatre lieues de rivage.

"Qu'ils auront la souveraineté la jouissance de toutes leurs terres en perpétuité et aussi le commandement militaire avec haute, moyenne et basse justice. Personne n'a le privilège de pêcher ou de chasser sans le consentement du patron. Et quand un patron a établi des communes ou des villes, la commission des magistrats et autres officiers des dites communes et villes appartient à lui.

“ Ni colon, ni domestique n'a le droit de partir sans la permission du patron.”

Le gouverneur de la Virginie, sir Alex. Spotswood donna le titre de chevalier de fer d'or de cheval aux grands de cette colonie qui avaient assisté à l'avancement et à la prospérité de la Virginie.

L'ORDRE DE L'EMPIRE-UNI

Il y a trois parties principales dans l'histoire de la guerre en Amérique, de 1775 à 1783, savoir : I. La partie la plus noble—celle pour l'indépendance américaine, dont l'espoir était de conserver les chartes royales des colonies dans toutes leurs étendues, cette partie peu de nombreuse, alliée au roi de France, fut renversée presque immédiatement après l'établissement de l'indépendance américaine par la deuxième partie. II. La partie révolutionnaire et nivelleuse, qui rêvait une république—l'étiquette d'un pareil mot ne recouvrant que la tyrannie la plus hideuse de toutes—le despotisme irresponsable des multitudes. Plusieurs des constitutionnels de la partie première se sauvèrent en 1778 en se ralliant à la troisième partie—la partie loyaliste. Cette partie avait un esprit d'attachement servile au gouvernement britannique, même en dépit des actes tyranniques et inconstitutionnels de ce gouvernement. Ces plusieurs constitutionnels royalistes ne se ralliaient à cette partie qu'après que le gouvernement britannique eut prôné, par l'Acte du Parlement de 1778, de respecter les droits et les chartes de la constitution des colonies.

En février 1871, sir Henri Clinton, avec l'autorité du Roi, donna une commission à former un conseil pour les “Associated Loyalists of America,” à William Franklin, gouverneur de New Jersey ; J. S. Martin, gouverneur de North Carolina ; général Timothy Ruggles, Massachusetts ; Daniel Coxe, G. Ludlow, Edward Lutwyche, George Romer, George Leonard, Anthony Stewart et Robert Alexander.

De 1778 à 1782, les “Loyalistes Associés” formèrent un gouvernement eux-mêmes dans la province de la Georgie, fondé sur l'ancienne constitution de cette province, en

chassèrent les révolutionnaires et défendirent leur ville principale (Savannah) des assauts de leurs ennemis; ils mettaient en 1780 la province en paix du Roi par leurs commissaires et, après la reddition de lord Cornwallis avec son armée anglaise à Yorktown en 1782 (un événement qui termina la guerre), ils offrirent à tenir la province contre toute agression révolutionnaire, mais le gouvernement anglais avait déjà fait une capitulation de tous ses droits dans les colonies, jadis anglaises—même dans la Georgie, sans le consentement des Loyalistes Associés, qui y étaient victorieux!

En 1783, et pour plusieurs années, les familles loyalistes avec des familles royalistes, se réfugièrent au Canada contre la tyrannie de la démocratie triomphante dans les anciennes colonies. Unissant avec les royalistes français du pays en Canada, qui avaient porté les armes et pris une part principale dans la lutte pour le Roi et la Constitution de 1775-83, ils obtinrent de la Couronne par l'Acte (Loyaliste) de Québec de 1789 un renouvellement de leurs droits de préséance semblable à un ordre de noblesse dans l'état.

Cet acte dit: "Conseil de Québec, 9 nov. 1789, en présence du gouverneur lord Dorchester et des conseillers, les hons. W. Smith, Hugh Finlay, T. Dunn, J. G. C. de Léry, F. Baby, Charles de Lanaudière, Lecomte Dupré, etc.

"Sa seigneurie intima au conseil que c'est son vouloir d'accorder "une distinction" aux familles qui avaient adhéree à l'unité de l'empire et s'étaient ralliées à l'étendard royal en Amérique avant le traité de séparation de 1783... Le conseil consentit et ordonna que les bureaux des registres des terres de la Couronne (Land-Boards) prissent soin de conserver un registre de toutes les personnes de la dite description afin que leur postérité pût être distinguée des autres colons." Mais ces registres à présent sont incorporés avec ceux du Collège des Armes du Canada et les descendants en noms de famille des officiers de ces registres appartenant en outre à une famille armoriale sont admis à la noblesse seigneuriale du pays avec la "distinction" décrétée par cet acte, de banneret de

Québec de l'Empire-Uni sous la présidence héréditaire de la famille Dorchester. Le président des bannerets depuis 1908 est la baronne de Dorchester, qui a donné une décoration magnifique aux membres des ordres confédérés dans l'Ordre Aryen et Seigneurial de l'Empire et enregistrés au collège des armes du Canada.

Les Familles de la Noblesse de nom et des armes, seigneuriale, consulaire, bourgeoise et alumnales dans les Archives du Collège des Armes du Canada.



Les descendants de ces familles en noms de famille qui désirent enregistrer les preuves de leur noblesse dans les registres du Collège et recevoir le diplôme, le bouton et la décoration de la noblesse de l'Ordre Aryen et Seigneurial, doivent envoyer leurs renseignements au bureau de cette Revue, adressés au Vicomte de Fronsac, maréchal de blason, "Revue Franco-Américaine, 197, rue Notre-Dame Est, Montréal.

DENYS DE LA THIBAUDIERE

Seigneurs de Bonnaventure, de Fronsac, de St-Simon, de La Ronde, de la Trinité.

Armes : De gueules à la grappe de raisin d'argent ; L'écu timbré de la couronne de comte, supporté par deux cerfs. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jean Denys, natif de Honfleur. Il était un des plus audacieux et expérimentés des navigateurs de France. En 1504, il avait fait une expédition aux côtes de Brésil ; "il est le premier des Normands qui aborda à Terre-neuve d'une manière authentique." (Dionne. En la Nouvelle France," p. 107). Il est l'auteur d'une carte du grand golfe du Canada (Saint-Laurent) en 1506. On retrouve son nom dans un manuscrit du XVe siècle, intitulé : "Registre de la charité et confrérie fondée en l'église Notre-Dame de Honfleur" en 1547. Le nom y paraît de son fils Jehan de son petit-fils aussi un Jehan et de son arrière-petit-fils, un autre Jehan. Ce dernier avait un fils, le capitaine Jehan Denys, marié à Marguerite, fille de David Forsyth, Seigneur de Dykes en Ecosse et vicomte de Fronsac en France.

Pierre Denys, un des fils du grand explorateur, s'établit à Tours en Touraine, et devint intendant des finances de Tours. Son fils :

Mathurin Denys, sieur de la Thibaudière, était capitaine des gardes du roi. On raconte que le 7e jour de mai 1589, le roi Henri III, étant assiégé dans la ville de Tours par le duc de Mayenne, général de la Ligue, était obligé de faire marcher tout, même ses gardes, contre le duc, sauf Denys qui devait garder le roi. Denys fut tué à son poste par les ennemis. Le roi lui fit l'honneur de sa présence aux funérailles, le corps de Denys étant accompagné jusqu'au tombeau à Saint-Symphorien par les gardes royaux. Il épousa Mlle Aubert. Son fils :

Jacques Denys, sieur de la Thibaudière, était un officier de distinction dans l'armée d'Henri III, ayant succédé à son père dans la garde royale. Il épousa Marie, fille de Hugues Cosnier de Beseau, dont le fils était Emilien Cosnier, un des cent gentilshommes du roi. Ses fils :

I Nicolas Denys, né à Tours en 1598. Lui et ses frères héritèrent du capitaine Jehan Denys, de Honfleur, leur parent (qui avait épousé Marguerite Forsyth de Fronsac), de ses droits dans la Nouvelle France. Il partit en 1632 avec une commission militaire dans la suite de Isaac de

Launoy, chevalier de Razzili, vice-amiral de France, récemment nommé gouverneur de l'Acadie. Il devint gouverneur lui-même par commission du roi du 30 janvier 1654. Il établit deux colonies : une à Chedabouctou et l'autre à St-Pierre. Il avait la concession de presque toute l'île du Cap-Breton, hors les établissements militaires. Charlevoix, dans son histoire de la Nouvelle-France, dit de lui qu'il était le mieux instruit des gouverneurs du pays. Il est auteur de la première histoire en français de l'Amérique du Nord, ayant publié à Paris en 1672 son ouvrage intitulé " Histoire de l'Amérique Septentrionale ", et un autre, " Avec une Histoire Naturelle du Pays." Par recommandation de Talon, comte d'Orsainville, et intendant de la Nouvelle-France, le titre de Fronsac lui fut concédé en 1676. Il épousa, en France, Marguerite de la Faye. De ses deux enfants :—I Richard, vicomte de Fronsac, gouverneur de Gaspésie, obtint une concession de quinze lieues sur la Miramichi, érigée en seigneurie en 1691. Son fils et ses enfants périrent d'une épidémie en 1732, et son successeur était l'honorable Mathieu Forsyth. II Marguerite, fille de Nicolas, le gouverneur, épousa son cousin, le capitaine James Forsyth, petit-fils de David Forsyth, Seigneur de Dykes en Ecosse et de Fronsac en France, à Honfleur en 1650, le titre de Fronsac reste avec leur postérité.

II Jacques-Denys (frère de Nicolas), capitaine des troupes, quartier-maître général des armées du roi, tué à Candie, dans l'armée navale des Vénitiens.

III Henri Denys (frère de Nicolas), tué en Italie dans le régiment des gardes du roi.

Simon Denys, aussi frère de Nicolas), sieur de la Trinité en Canada, né à Tours en 1599. Capitaine dans le célèbre régiment Carignan-Salières envoyé au Canada par le roi Louis XIV en 1666, enrôlé dans la Noblesse du Canada en mars 1668, par ordre du roi sur requête de l'intendant royal, Talon. Il était aussi receveur général pour la compagnie de la Nouvelle-France à Québec. Il épousa en France, en 1630, Jeanne du Breuil-sœur du sieur du Breuil, procureur

du roi au Gréniel à Sel de Tours. En seconde noce, il épousa Françoise du Tertre (1643). Ses enfants :

I Pierre, à suivre.

II Charles, sieur de Vitré.

III Françoise, née en 1644, mariée à Michel Le Neuf, sieur du Hérisson.

IV Catherine, née en 1646.

V Paul, sieur de St-Simon.

VI Marguerite née en 1651, mariée à Michel Cressé.

VII Barbe, née en 1652, mariée à Antoine Pecody-Contre-cœur, etc.

Pierre Denys (fils aîné), sieur de la Ronde né à Tours en 1631). En Canada, il était grand-maître des eaux et forêts. Il épousa, à Québec, en 1655, Catherine Le Neuf de la Vallière, fille de Jacques Le Neuf, sieur de la Poterie, gouverneur de Trois-Rivières, qui, après la mort du gouverneur de Mezie, devint administrateur du pays au nom du roi ; sa femme était Marguerite Le Gardeur de Tilly. Il est mort en 1708. Ses enfants :

I Marguerite Renée, née aux Trois-Rivières en 1656, mariée à Thomas de la Nouguère et en seconde noce, à Jacques Alex. de Fleury.

II Jacques, né en 1657.

III Simon Pierre, à suivre.

IV Marie Angélique, née en 1664, mariée à Charles Aubert.

V Claude, né en 1663.

VI Françoise, née en 1644, mariée à Guillaume Bonthier^p en seconde noce à Nicolas D'Ailleboust, sieur de Menteth, de la famille du gouverneur.

VII Marie Charlotte, née en 1668, mariée à Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, où il bâtit le château de Ramezay en 1705.

VIII Marie-Louise, née en 1671, mariée à Pierre D'Ailleboust, sieur d'Argenteuil, de la famille du gouverneur.

IX Louis, sieur de la Ronde, né en 1675, marié à Louise Chartier de Lotbinière (à suivre).

X Anne Ursule, née en 1677, mariée à François Aubert.

Simon Pierre Denys, chevalier de Bonnaventure, né en 1659, chevalier de l'ordre de St-Louis, capitaine de frégate, gouverneur de Port-Royal en Acadie en 1689. Il vainquit les vaisseaux de guerre anglais partout, jusqu'au port de Boston. Il épousa, en 1686, Geneviève Couillard, de l'Espinau, des Essars, de Beaumont, fille de Louis, sieur de l'Espinau, et en seconde noce, Jeanne Janière, de Homburg. Son fils :

Claude E. Denys, chevalier de Bonnaventure, chevalier de St-Louis, amiral de France, et major commandant le bataillon au Cap-Breton. Il revint en France après la cession du Canada à l'Angleterre, avec le gouvernement général des troupes. Il meurt à Rochefort des suites de blessures reçues au siège de Louisbourg. Il épousa sa cousine, en 1748, Louise, fille de Louis Denys, sieur de la Ronde, et de Mlle Louise Chartier de Lotbinière. Son fils :

Claude Charles Denys, chevalier de Bonnaventure, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, né le 15 octobre 1749, électeur de la noblesse d'Aunis en 1789, mourut en émigration en 1801. Il avait épousé Pélagie de Butler en 1790. Ses fils :

I Amélie (à suivre).

II Adolphe, né en 1799, mort en 1871.

Amédée Denys, chevalier de Bonnaventure, né en 1796, chevalier de la Légion d'honneur, et de Charles III d'Espagne. Il épousa Mlle Laurisseau. Ses fils :

I Charles (à suivre).

II Achille, né en 1832, marié à Emilie de Montlaur, de Bonbecarère, eut trois enfants : 1er Charles, marié à Mlle de Chauvigny, 2e Marie Louis et 3e Eugénie.

III Eugénie, née en 1832, mariée à M. de Chüner, eut une fille, Zénobie, mariée en 1886 à M. le comte de Nucheze.

Charles Denys de Bonnaventure, mort en 1871. Trésorier de la marine en 1830, il épousa Clémence de Villeron de Courson. Son fils :

Louis Denys de Bonnaventure, né en 1860, marié en 1886 à Marthe de la Rochelrochrd. Ses enfants :

Jean, né en 1889. Elizabeth, née en 1887.

DENYS DE LA RONDE

Louis Denys, sieur de la Ronde, fils de Pierre Denys de a Ronde et de Catherine Le Neuf de la Poterie, enseigne, capitaine dans la marine, commandant au Port-Royal en Acadie ; envoyé auprès des colonies de la Nouvelle-Angleterre en 1711. Il épousa, en 1709, à Québec, Marie Louise, fille de René Louis Chartier, seigneur de Lotbinière, membre du Conseil supérieur de Québec. Ses enfants :

I François Paul Denys, sieur de la Thibaudière, né en 1722, officier, marié à Marguerite, fille de Alex. Celles-Duclos, sieur du Saily, juge civil et criminel à Montréal.

II Philippe Denys de la Ronde, capitaine d'un détachement de marins, marié à Québec, en 1753, à Louise Marguerite, fille de Jean B. Gaillard, fils de Guillaume Gaillard, seigneur de l'Isle et comté de St-Laurent.

III Pierre Denys, chevalier de la Ronde, chevalier de St-Louis, né à Québec le 11 novembre 1726, major des troupes envoyées dans la Louisiane. Il épousa Madeline, fille d'Ignace F. de Broutin, capitaine ingénieur, envoyé de France dans la Louisiane ; il était parent du marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français du Canada. Avant son mariage avec de la Ronde, elle avait épousé le lieutenant Louis Xavier Chalmet de Lino. Ses enfants :

I Louise, née en 1758 à la Nouvelle-Orléans, mariée à don André Almonaster y Roxas, natif de Mayrena, Andalousie, en Espagne, né en 1725, chevalier de l'Ordre royal de Carlos III, colonel dans la Louisiane, lieutenant royal et acalde del Cabildo. Son père était don Miguel Jose Almonaster et sa mère donna Maria Juanna de Estrada y Roxas,—les deux de noble naissance. Don Almonaster est enterré en face de l'autel Saint-François d'Assise, au-dessus d'une feuille de marbre sur laquelle sont inscrits son nom, le blason de sa famille, ses honneurs royaux et l'énumération de ses dons magnifiques.—Il avait fondé la cathédrale St-Louis, le palais de justice, le presbytère et plusieurs écoles pour les enfants, et l'hôpital pour les lépreux. Il avait une fille,

Michela Leonardo, née en 1795, mariée à Joseph C. Delfau de Pontalba, lieutenant dans la marine française, commandant aux Côtes des Allemands sur le Mississipi, après, général de division dans l'armée de Napoléon Ier et fils de Xavier Delfau, baron de Pontalba et officier dans les armées d'Espagne.

II Marie Thérèse, née en 1759, mariée à don Juan Piéto, à la Nouvelle-Orléans.

III Marguerite, née en 1761.

IV Pierre Denys de la Ronde, né à la Nouvelle Orléans en 1762, lieutenant dans le régiment royal de la Louisiane, commandant, civil et militaire de la paroisse St-Bernard, alcade del Cabildo (1798-1803), colonel du régiment royal et commandant en chef des troupes de la Louisiane à la bataille de la Nouvelle Orléans (1814), gagnée par les troupes de la Louisiane contre l'armée anglaise. Le plan de bataille fut projeté par lui et ordonné par le général Jackson. Il était membre de la convention constitutionnelle de l'Etat en 1812. Il épousa, en 1788, Eulalie, fille de Louis Alex. Gerbois, officier dans l'armée française. Ses enfants :

I Eulalie, née à la Nouvelle Orléans, en 1788, mariée à Gabriel Eréville Villeré, colonel du 3e régiment de la Louisiane à la bataille de la Nouvelle-Orléans, fils du major-général Jacques P. Villeré, 2e gouverneur de la Louisiane.

II Elisabeth Celèstes, née en 1792, mariée à Maunse White, colonel dans la guerre du Mexique de 1846, et sénateur de l'Etat de la Louisiane.

III Heloïse, née 1792.

IV Manette, née en 1799, mariée au général Casimir Lacoste.

V Pepite, née en 1799.

VI Adélaïde Adèle, née en 1803, mariée à l'hon. Joseph Adolphe Ducros.

NOTE.—Le régiment royal de la Louisiane fut ordonné par le roi Charles III d'Espagne en 1764. M. le comte de Unzaga en était le premier colonel et don J. Estecheria était son successeur.

L'industrie nationale

Mon cher directeur,

Il n'y a pas que la question irlandaise qui intéresse vos lecteurs. Ainsi, je reçois à tout propos et à tous moments les lettres les plus étranges, et aussi les plus intéressantes, sur diverses matières, qui prouvent jusqu'à l'évidence que dans tous les domaines de l'activité humaine nous sommes, sans nous en douter, les artisans de notre propre déchéance. La question irlandaise elle-même qui nous cause en ce moment tant de soucis n'a pas d'autre cause que cette apathie inlassable qui nous laisse indifférents devant nos propres intérêts et qui, depuis des années, nous fait sans cesse tendre le dos à tous ceux qui veulent bien se donner la peine de nous tondre. Et Dieu sait si on nous tond ! Vous avez montré que la crise dont a souffert l'Université d'Ottawa n'était pas due au seul esprit envahisseur de l'élément irlandais, mais qu'elle était due en grande partie à ceux qui, pouvant tout conserver, ont subi toutes les conquêtes et cédé devant tous les empiétements.

Un journaliste de Montréal, il y a un peu plus d'un an, a soulevé une jolie tempête avec un seul article conseillant un emploi plus judicieux des capitaux canadiens-français comme force économique nationale, en engageant ses compatriotes à créer pour leur profit la force financière qui fait en somme toute l'influence anglaise. Et pourtant il avait raison. Aussi, pour le combattre a-t-on dû dépasser sa pensée et prendre à la lettre un conseil qui demandait tout simplement un peu de discernement dans son application.

Ce qui est vrai du rôle des capitaux canadiens-français ne l'est pas moins de notre industrie nationale. Du reste, qui dit industrie dit capital, clientèle, etc.

C'est dans cet ordre d'idées que la lettre suivante trouvée dans mon courrier, parmi une foule d'autres, pose un problème qui mérite une étude et une publicité que vous ne lui refu-

serez pas. Il suffit, d'ailleurs, d'exposer une foule de maux dont nous souffrons pour que le remède à appliquer saute à l'esprit spontanément, sans effort. Et les plus intéressés, les plus mêlés à la discussion souvent, sont les premiers à dire : " Ma foi, nous n'y avions pas pensé ! "

Le chef d'une maison canadienne-française importante m'écrit donc ce qui suit :

" Monsieur, — Votre franc-parler me porte à attirer votre attention sur un fait d'une importance considérable. Et quel que soit la surprise que cela vous cause, je puis vous assurer que vous seriez étonné bien davantage si je vous donnais en même temps tous les chiffres et tous les noms qui en démontrent la véracité. Mais le fait est assez connu pour qu'il soit nécessaire de trop insister. Je me contente d'ajouter les considérations qui découlent comme de source.

" Par ce temps de croisade d'action sociale où l'on nous prêche, avec beaucoup de raison, l'union des bonnes volontés et l'organisation des catholiques, nous croyons de notre devoir, dans l'intérêt de notre race, pour assurer son développement économique duquel dépend la prospérité de nos institutions, pour maintenir la foi dans les âmes et garder la confiance du peuple envers notre clergé, de signaler un certain état de choses qui nous peine grandement et faire appel à un esprit de justice qui sur tous les autres points est rarement pris en défaut.

" Vous n'ignorez pas que notre jeune pays est encore à sa première période de formation ; que le commerce et l'industrie chez nous sortent à peine de l'enfance et que les Canadiens-Français, qui n'ont pas eu comme les Anglais arrivant ici les capitaux et l'entraînement pratique de la mère-patrie pour se lancer dans les affaires, mais qui ont dû tout improviser, ont besoin avec toutes leurs ressources, de l'appui, des conseils et de l'encouragement des leurs, concours indispensable que l'on trouverait dans un esprit national bien éclairé.

" Ce qui nous peine c'est de constater que plusieurs communautés religieuses, des institutions de charité, des fabriques de nos paroisses des villes et des campagnes de la province de Québec, qui savent tendre la main et faire appel à la charité des catholiques de ce pays, surtout des Canadiens-Français, se servent de l'argent ainsi obtenu pour acheter des maisons anglaises protestantes, des francs-maçons et même, sans le savoir, sans doute, des Juifs, lesquels s'enrichissent de nos efforts ainsi dispersés, augmentent d'autant leur puissance contre nous et nous ignorent ensuite quand nos maisons pour-

raient leur procurer, à conditions égales, les mêmes marchandises.

“ C'est pénible à constater, surtout quand on a travaillé pendant nombre d'années, de concert avec plusieurs autres maisons canadiennes-françaises et catholiques, à conquérir notre place dans le champ de l'activité humaine pour produire et fournir à toute notre population ce dont elle peut avoir besoin et en même temps donner de l'ouvrage à nos ouvriers, de voir nos efforts paralysés. Et nous qui avons fait une œuvre nationale autant qu'une entreprise financière malgré des débuts humbles et un capital limité, nous sommes encore exposés à l'oubli ou au dédain des nôtres plus portés à s'extasier devant la grandeur et la magnificence d'établissements anglais, francs-maçons ou juifs, qu'à reconnaître et à encourager l'humble initiative de leurs compatriotes et coreligionnaires.

“ Nous comprenons, et vous le comprenez de même facilement, que dans de pareilles conditions, nous puissions paraître inférieurs à nos concurrents anglophones, mais alors, si cette chose peut être constatée sérieusement, ne serait-ce pas un acte de charité bien comprise de la part de ces institutions, dont quelques-unes ont pour mission d'enseigner au peuple, de nous indiquer en quoi nos produits nationaux sont inférieurs aux autres. Ne serait-ce pas là une excellente occasion de nous apprendre ce que nous sommes pardonnables d'ignorer encore, et de faire ainsi œuvre d'action sociale très utile et très patriotique, avant de s'adresser aux maisons étrangères.

“ D'ailleurs, ces maisons étrangères n'ont guère de titres à ces faveurs, et elles le savent. Aussi font-elles très adroitement et très assidûment le siège de nos communautés. Elles ne contribuent en rien à ces œuvres, ne soutiennent guère notre classe ouvrière, pauvre mais honnête, qui chôme dans nos villes alors que l'argent des catholiques répand l'activité et l'abondance dans les établissements étrangers. Elles font miroiter les gros escomptes plus fictifs que réels, emploient même le plus souvent des Canadiens-Français comme sollicitateurs et vont jusqu'à offrir, nous le savons, des commissions souvent considérables au tiers qui veut leur faciliter l'entrée de nos communautés, quitte à se reprendre sur la quantité, la qualité ou le prix des articles vendus.

“ Si quelqu'un disait que le Canadien-Français n'a pas de cœur, qu'il est égoïste, elles seraient légions les voix qui s'élèveraient même dans les milieux où on le méconnaît le plus dans les questions d'affaires pour opposer à ses détracteurs le plus énergique démenti. En effet, on ne fait pas en vain appel

aux Canadiens-Français. Nos bourses s'ouvrent toujours à l'appel de nos pasteurs : riches et pauvres, nous versons généreusement et joyeusement le secours demandé.

“ Ce n'est pas à vous, monsieur, que nous apprendrons que nos communautés religieuses, nos patronages, nos hospices, en un mot, tous les établissements de charité et d'enseignement de notre ville sont soutenus en grande partie par ses négociants.

“ Les différentes communautés religieuses qui nous sont venues de l'ancienne mère-patrie ont trouvé chez nous l'accueil le plus chaleureux et sur ce point je ne chercherai même pas à rappeler ce que nous avons fait dans ces circonstances. Ce qui a été fait est assez connu pour nous donner le droit de demander si nous avons été payés de retour.

“ A force de moissonner on épuise la meilleure terre et si l'agriculteur ne rend pas au sol ce que des moissons successives lui ont enlevé il s'expose à de graves conséquences sinon à la ruine

“ Nous admettons volontiers, et nous sommes heureux de le reconnaître, que les services rendus par nos admirables institutions de charité valent bien les aumônes données. Mais ne serait-ce pas tarir les sources mêmes de la charité, compromettre la permanence de ces institutions, affaiblir la confiance dans la sûreté de jugement et l'esprit de justice de ceux qui les dirigent, que de négliger d'adopter une politique qui serait à la fois un acte de reconnaissance et une mesure de protection nationale ?

“ Certains vont se scandaliser de cette franchise avec laquelle j'expose une situation grosse de périls pour notre organisation sociale. Soyez certain, monsieur, que les plus prompts à protester ne seront pas les plus prompts à vider leur bourse dans l'escarcelle du pauvre. J'aurais pu comme bien d'autres flagorner nos chefs hiérarchiques et miner en dessous leur autorité ou encore fournir des fonds à ceux qui les combattent. Ce n'est pas mon genre. Même après cette lettre on ne s'apercevra pas que la contribution de notre maison aux œuvres de charité a diminué d'un sou ; on pourra même continuer à lire nos annonces dans une foule de publications qui vont porter leur clientèle ailleurs sans se demander s'il serait possible de trouver ce qu'il leur faut, même à chance égale, dans des maisons canadiennes-françaises. Tout ce que je demande, c'est qu'on apporte un remède à ce que je crois être un vice de notre organisation. Et c'est parce que je m'intéresse au splendide mouvement d'action sociale vers lequel on pousse les Canadiens-Français que je leur de-

mande d'exercer *l'action sociale directe et pratique* et d'inaugurer enfin pour notre industrie nationale cette coopération discrète qui a mené le commerce anglais à la conquête du monde.

“ On aura beau dire qu'il n'y a pas de sentiment en affaires, tout le monde comprend que cette parole n'est pas tout à fait vraie.

“ Nos gouvernements, nos corporations municipales nous en donnent la preuve : les premiers en n'admettant pas de travailleurs étrangers ; les seconds en exigeant des entrepreneurs l'emploi exclusif des ouvriers de leurs villes et d'après une échelle minima de salaires. Pour notre part, nous croyons aussi que le titre de canadien-français et catholique est un lien suffisant pour nous unir et nous protéger dans le domaine économique tout autant que dans le domaine national.”

Cette lettre n'est pas le fait d'un négociant déçu, et si elle demande quelque chose c'est qu'on y réfléchisse. D'ailleurs elle fait beaucoup plus que de montrer l'irréflexion en affaires dans un genre particulier. Elle met le doigt sur une plaie béante, elle montre un défaut général. Et, pour un négociant qui a pris la peine de nous écrire ses griefs, il en est cinquante qui nous ont raconté la même chose en mettant d'autres acheteurs en cause, et il en est des centaines qui gardent le silence mais pourraient en dire tout autant.

M. Sylva Clapin a parlé dans ses “Sensations de Nouvelle France” de notre esprit colonial. C'est cet esprit rétrograde et routinier qui nous porte à admirer outre mesure nos voisins et à négliger les moyens qui nous feraient leurs égaux dans le commerce comme nous sommes leurs égaux dans beaucoup de choses et leurs supérieurs dans beaucoup d'autres.

Il est un fait que je n'ai jamais pu m'expliquer. Plusieurs grosses fortunes ont été faites dans l'industrie du bois par des Anglais arrivés sans le sou dans la province de Québec et cela dans l'espace de quelques années. Parmi ceux qui, dans la même industrie, et trop souvent à même le domaine national, s'enrichissent actuellement sous nos yeux, combien de Canadiens-Français comptez-vous ? Les plus chanceux parmi les nôtres se contentent encore de ramasser les miettes qui tombent de la table de spéculateurs qui avant de couper un pied de bois

sur les terres de la Couronne n'auraient pas pu acheter une paire de chevaux à crédit.

Question d'initiative, direz-vous ? Pour une large part, sans doute ; mais aussi question de prévoyance et de saine précaution. Il n'est pas normal que les négociants canadiens-français soient à peu près au même point qu'il y a cinquante ans, que nos industriels soient encore, par notre faute, à la merci des grandes maisons de la métropole ou encore des maisons anglaises des provinces voisines.

Le projet de remanier le tarif entre le Canada et les États-Unis a mis en branle tout le mécanisme économique de l'Empire. Pourquoi serions-nous moins jaloux de nos propres intérêts ? Il est bien sûr qu'ayant à traiter avec un peuple essentiellement commerçant notre prestige ne pourra que s'accroître par la discrétion sagement [patriotique que nous mettrons à distribuer nos capitaux et notre clientèle.

A ceux qui seraient tentés de croire que nous prêchons de boycotter les maisons anglaises nous ferons remarquer que nous ne demandons rien de tel. Nous ne demandons pas autre chose pour le commerce canadien-français que la part qui lui revient de droit dans une province aux neuf-dixièmes canadienne-française, que les nôtres achètent de leurs maisons canadiennes-françaises, à chance égale, avant d'aller ailleurs tout comme les Anglais ou les Juifs achètent de leurs compatriotes avant de s'adresser à d'autres.

Par exemple, on serait étonné de la comparaison entre les achats de Québec dans Ontario et les achats d'Ontario dans Québec.

Dans la province de Québec, les banques canadiennes-françaises devraient être à la tête de toutes les autres. Qu'est-ce qui arrive ? Pour \$10,000,000, que nous avons dans nos propres institutions nous en avons \$40,000,000, dans les institutions anglaises. C'est une anomalie. Les affaires iraient tout aussi bien si les rôles étaient inverses, et dans le commerce comme dans les autres sphères nous serions les maîtres chez nous.

On peut voir que l'industriel qui vient de nous signaler quelques cas particuliers à son genre de commerce, a soulevé une question bien autrement grave.

Michel Renouf

Encombrement des professions libérales et le fonctionnarisme

Les journaux nous annonçaient l'automne dernier que les collèges classiques et les séminaires de la province de Québec, ont tous été obligés de refuser des élèves à la rentrée des classes en septembre dernier. Le nombre en était trop grand et ces maisons trop petites. Ceux qui trouvent que notre peuple n'a rien à envier aux autres se réjouissent et crient bien haut cet exemple, mais ceux qui connaissent le but de cette course à l'instruction classique déplorent sincèrement cet état de choses, parce qu'ils savent que tous ces enfants que l'on dirige ainsi vers nos collèges sont destinés soit aux professions libérales, soit au fonctionnarisme.

Déjà les professions libérales sont encombrées et il est pénible de constater dans quelle position difficile se trouve le jeune médecin, le jeune avocat ou le jeune notaire qui vient de recevoir ses diplômes.

C'est une plaie de notre époque. C'est un mal endémique qui affecte tous les petits Canadiens-Français venant au monde, ou du moins leurs parents joyeux de leur naissance.

Du temps des fées, ces aimables et chimériques personnes se réunissaient auprès des berceaux pour mettre sur l'oreiller du nouveau-né un des dons de leur mystérieuse puissance. "Tu seras beau, disait l'une; riche, ajoutait l'autre; bon, gracieux, spirituel, heureux, aimé..." et l'on s'efforçait à ne pas déplaire à la méchante Carabosse et à ses satellites et de conjurer tout mauvais sort. Toutes les porteuses de baguettes magiques d'autrefois se confondent aujourd'hui en une seule qui dépose, sur le lit minuscule où piaille le petit bout de Canadien-Français, tout frais éclos, ce souhait qui résume tous les bonheurs: "Tu seras instruit: par conséquent, curé, peut-être, ou encore avocat, notaire,

médecin, sinon, tu seras pour le moins fonctionnaire, "écrivain au parlement."

Etre curé, avocat, notaire, médecin, fonctionnaire, paraît à un nombre extraordinaire de familles le but suprême de la vie humaine et le comble de la félicité. Nourri dans cette idée, qu'on ne cesse de faire miroiter, l'enfant dès qu'il a une ambition n'a pas d'autre ambition, et il ne voit rien d'autre qui pourrait lui convenir, il veut et il sera monsieur le notaire, monsieur le docteur ou monsieur le curé.

C'est ce qui fait que les professions libérales sont encombrées ; qu'un grand nombre de nullités... médicales ou légales—grâce aux examens faciles, de parfaits ignorants, sont reçus médecins, avocats ou notaires—sont obligées de faire des petites bassesses et mêmes de petites infamies vivre ; qu'un grand nombre de personnes vont se ruiner pour devant les tribunaux où elles ont été conduites par des avocats qui n'ont jamais compris un texte de loi ; que des notaires rédigent des testaments qui sont de véritables nids à procès et qui aboutissent à la ruine complète des héritiers, sans toutefois parvenir à déchiffrer devant les cours ce que l'on a bien voulu dire dans ces testaments ou actes notariés ; qu'un nombre incalculable d'enfants sont expédiés *ad patres* par d'obscures ténébrions à qui l'on a permis de se dire "docteur".

Le tableau est tellement noir que l'on serait tenté de croire à de l'exagération.

Par leur incompétence ces avocats, ces médecins, ces notaires, etc., sont bientôt abandonnés des quelques clients qui ont cru devoir les encourager, et ils viennent alors se joindre à l'armée des quémandeurs de place du gouvernement. Pourtant ces derniers sont déjà trop nombreux, car tout individu mâle et même femelle, puisque certains départements regorgent de femmes, approchant de sa majorité se considère apte à remplir sur la terre une mission administrative et accable de ses sollicitations les élus du pays aux divers degrés, lesquels à leur tour encombrant de

leurs recommandations les ministres des différents services du gouvernement.

De deux choses l'une : ou les candidats, augmentés des ratés des professions libérales, sont nommés ou ils ne le sont pas. Dans ce second cas, comme ils ne mettent pas en pratique le principe de Molière : " On désespère alors qu'on espère toujours ", et qu'ils sont convaincus qu'un jour ou l'autre, ils se réveilleront fonctionnaires, ils négligent leur métier d'origine, ou ne travaillent plus que juste le strict nécessaire, quand ils ne vivent pas en parasites aux crochets de leurs parents. Peu à peu, ils s'étiolent moralement, au moins dans le mépris de l'état qu'ils exercent momentanément, croient-ils, et dans l'énerverment d'une perpétuelle attente. Que si, plus heureux, ils sont casés, les voilà manœuvres officiels ou ronds-de-cuir, abandonnant la terre nourricière dont, malgré le progrès des machines, de vastes espaces restent en friche et en forêt, tandis qu'eux peuplent les villes de leur nullité encombrante, les bureaux de leur oisiveté rétribuée et leur famille de dégénérés.

Pour quiconque a eu à fréquenter, à un titre ou à un autre, les officines administratives, il est hors de doute que la somme du travail qu'y s'y accomplit serait aussi bien faite, sinon mieux, en supprimant deux employés sur trois, et celui qui resterait serait mieux payé. Résultat : avantage qui lui donnerait des ressources suffisantes au lieu d'un salaire de famine qui en fait un crève-la-faim, et économie de 50% pour le budget. Si vous multipliez cette économie par le nombre formidable des employés de tous ordres, vous verrez à quel chiffre vous arriverez.

J'en ai eu des exemples typiques sous les yeux, un entre autres. Je connais un homme jeune encore, d'extraction très modeste, qui est employé dans un ministère que je nommerai pas, pour ne pas nuire à cet estimable bureaucrate. Il s'en va chaque matin à son bureau à dix heures, il emporte un roman sous son bras ainsi qu'une botte de journaux pour charmer ses loisirs certains. A midi il va dîner. Il rentre à deux heures, fume sa pipe de tabac cana-

dien en devisant avec ses deux compagnons de bureau, tandis qu'un quatrième dans un coin les supplie de ne pas le distraire par leurs histoires. Il a du travail à livrer ; c'est toujours le même qui a l'ouvrage. Alors mon homme jeune encore, sommeille pendant quelques minutes et se plonge ensuite, la conscience tranquille, dans son roman, jusqu'à cinq heures, où le bureau ferme. Total : cinq heures de travail apparent pour lesquelles le gouvernement lui alloue mille piastres par année. Cette somme lui permet de vivre béatement, uniformément, niaisement, inutilement. Il a dans son bureau trois collègues dont deux en font tout autant et émargent pour la même somme ; le quatrième, celui qui fait le travail, n'a que huit cents piastres par année : on a oublié de l'augmenter avec les autres, il n'a pas eu le temps de faire les démarches nécessaires auprès des députés, des cabaleurs, des influences qui comptent auprès de son ministre, et ses compagnons de bureau se sont bien tenus de l'avertir que le ministre était prêt à augmenter les salaires, de crainte que leur augmentation en fût diminuée d'autant. Un seul des quatre, payé deux mille piastres, serait à l'aise et produirait tout autant. Le Gouvernement, c'est-à-dire notre bourse, y gagnerait dix-huit cents piastres et nos dignes ronds-de-cuir feraient, comme leurs papas, des chapeaux, des culottes et des chaussures pour leurs concitoyens, ce qui serait infiniment plus utile que ce qu'ils font.

Mais ils ne seraient pas "M. l'employé." Quand ils vont en congé chez eux, leurs compatriotes ne les salueraient pas avec déférence, croyant voir en lui un reflet de la puissance publique et, lorsqu'il est à sa sinécure, son père ne pourrait pas dire avec orgueil : "Mon fils est écrivain au gouvernement, c'est un monsieur à c't-heure."

Charles Bourguoin

Mensonge de chien

J'avais en lui une confiance aveugle depuis longtemps. Nous nous aimions. C'était un chien mouton. Il était blanc, avec une calotte brune. Je l'avais appelé Pierrot.

Pierrot grimpait aux arbres, aux échelles! Fils de bachelier, peut-être, il exécutait des tours de force ou d'adresse inattendus. Il était amoureux d'une boule de bois grosse comme une bille de billard; il nous l'avait apportée un jour, et, assis sur son derrière, il avait dit : " Lance-la-moi bien loin, dans la broussaille... Je la retrouverai, tu verras!" On le fit. Il réussit à merveille dans son projet. Il devint alors très ennuyeux; il disait toujours : " Jouons à la boule!"

Il entrait dans le cabinet de travail de son maître, brusquement, quand il pouvait, avec sa boule entre les dents, se mettait debout, les pattes de devant sur la table, au milieu des paperasses, des lettres précieuses, des livres ouverts : " Voilà la boule... Jette-la par la fenêtre, j'irai la chercher. Ça sera très amusant, tu verras, bien plus amusant que tes papiers, tes romans, tes drames et tes journaux!..."

On lançait la boule par la fenêtre... Il sortait... Mais non, on l'avait trompé, le bon Pierrot! Et à peine était-il dehors, que la boule prenait place sur la table, en serre-papier. Pierrot, au dehors, cherchait, cherchait... Puis, revenant sous les fenêtres : " Eh! là-haut! l'homme aux papiers! Ouah! ouah! Voilà qui est un peu fort! Je ne trouve rien! C'est donc qu'elle n'y est pas... Si un passant ne l'a pas prise, alors, pour sûr, tu l'as gardée!"

Il remontait, fouillait du nez dans les poches, sous les meubles, dans les tiroirs entr'ouverts, puis tout à coup, de l'air d'un homme qui se frappe le front, il vous lorgnait : " Je parie qu'elle est sur la table!..." On se gardait bien de parier puisqu'elle était, en effet, sur la table... D'un coup d'oeil intelligent, il avait suivi votre regard... Il apercevait

sa boule... Pour la cacher encore, on l'enlevait d'une main brusque... et alors, oh ! alors, bonsoir le travail ! C'étaient des parties de gaieté extravagantes ! Il sautait après la boule, voulait l'avoir à tout prix, suivait vos moindres mouvements, ne vous quittait plus, toujours riant de la queue. . .

Avec cela, bon gardien. C'est ce qu'il faut à la campagne.

Il me faisait souvent penser à ces hommes métamorphosés en chiens, comme on en voit dans les contes de fée. L'oeil était d'une humanité tendre, profonde, implorante, et disait : "Que veux-tu ? Je ne suis que ça : une bête à quatre pattes, mais mon coeur est un coeur humain, meilleur même que celui de la plupart des hommes. Le malheur m'a appris tant de choses ! j'ai tant souffert ! je souffre tant encore aujourd'hui, de ne pouvoir t'exprimer, avec des paroles semblables aux tiennes, ma fidélité, mon dévouement ! . . . Oui, je suis tout à toi, je t'aime . . . comme un chien ! Je mourrais pour toi s'il le fallait . . . Ce qui t'appartient m'est sacré . . . Que quelqu'un vienne y toucher et l'on verra !"

* * *

Or, nous nous brouillâmes un jour. Ce fut un gros chagrin. Les gens qui croient au chien aveuglément me comprendront. Voici ce qui arriva :

La cuisinière avait tué deux pigeons.

—Je les mettrai aux petits pois, s'était-elle dit.

Elle alla dans une pièce voisine chercher une corbeille où jeter les plumes de ses pigeons à mesure qu'elle les plumerait.

Quand elle revint dans sa cuisine, elle poussa un grand cri. Un de ses deux pigeons s'était envolé ! Elle ne s'était absentée pourtant que quelques secondes. Un mendiant sans doute était passé par là, avait fait main-basse sur l'oiseau par la fenêtre ouverte. Elle sortit pour chercher le mendiant imaginaire. Personne. Alors, machinalement, elle songea : "Le chien !" Et aussitôt, saisie de remords : "Quelle horreur, soupçonner Pierrot ! Jamais il n'a rien volé ! Il garderait, au contraire, un gigot tout un jour sans

y toucher, même ayant faim !... Du reste, il est là, Pierrot, dans la cuisine, assis sur son derrière—l'oeil à demi fermé, bâillant de temps à autre ; il s'occupe bien de mes pigeons !”

Pierrot était là, en effet, somnolent, avec un grand air d'indifférence ! Je fus appelé...

—“Pierrot ?” Il souleva vers moi sa paupière appesantie. “Eh ! que veux-tu, mon maître ? J'étais si bien ! Tiens, je pensais... à la boule !”

—A la boule ?... je suis de votre avis, Catherine ; le chien n'a pu voler le pigeon. S'il l'avait volé, d'abord, il serait en train de le plumer, au fond de quelque fossé, pour sûr.

—Regardez-le pourtant, Monsieur... Ce chien-là n'est pas chrétien.

—Vous dites ?

—Je dis que Pierrot, en ce moment, n'a pas l'air franc.

—Regarde-moi, Pierrot.

Très vite, la tête un peu basse, il grommela :

—Est-ce que je serais ici, bien tranquille, si j'avais volé un pigeon ? Je serais en train de le plumer !

Il me servait mon argument. Ceci me parut louche.

—Regarde-moi dans les yeux, comme ça...

—A n'en pas douter, il feignait l'indifférence !

—Ah ! mon Dieu, Catherine, c'est lui ; j'en suis sûr ! c'est lui !

Ce que j'avais vu dans les yeux du chien était pénible, affreusement pénible à mon coeur. Je vous jure, lecteur, que je suis sérieux... J'y avais vu, distinctement, un “mensonge humain.” C'était très compliqué !... Il voulait mettre une “fausse apparence de sincérité dans son regard, et il n'y parvenait point, puisque cela est impossible même à l'homme. Ce miracle du Malin n'est, dit-on, possible qu'à la femme, et encore !

Lui, s'épuisait en efforts vains. Sa volonté profonde de mentir était, dans ses yeux, en lutte avec la faible apparence de sincérité qu'il parvenait à créer ; mais ce mensonge inachevé était plus tristement révélateur qu'un aveu !

Je voulus en avoir le coeur net, avoir la preuve.

*
* *

A trompeur, trompeur et demi.

—Tiens, lui dis-je, je te donne ça !...

—Je lui offrais le pigeon déparailé. . . Il me regarde, songeant : “ Hum ! ça n'est pas possible ! Toi, tu me soupçonnes, et tu veux savoir ? Pourquoi me donnerais-tu un pigeon “ aujourd'hui ? ” Ça ne t'est jamais arrivé ! ”

Il le souleva dans sa gueule, et doucement, tout de suite, le remit à terre.

Il ajouta : “ Je ne suis pas une bête ! ”

—Enfin, il est à toi ! . . . Puisque je te le dis ! . . . Je pense que tu aimes les pigeons ? . . . Eh bien ! en voilà un ! Du reste, j'en avais deux : il m'en fallait deux ! . . . Je ne sais que faire d'un seul. . . je te répète qu'il est à toi, celui-ci. . . ”

Je le flattai de la main, en songeant :

“ Canaille ! voleur ! tu m'as trahi comme si tu n'étais qu'un homme ! Tu es un chien perfide ! Tu as menti à toute une existence de loyauté, gredin ! ”

A haute voix, j'ajoutai : “ Oh ! le bon chien ! le brave chien ! l'honnête chien ! Oh ! qu'il est beau ! ”

Il se décida, prit le pigeon entre les dents, se leva, et s'en alla, lentement, non sans tourner de mon côté la tête plusieurs fois, “ pour voir ma pensée véritable.

Dès qu'il fut dehors, sur la terrasse, je fermai la porte à claire-voie, et je demeurai à l'épier.

Il fit quelques pas, comme résolu à aller dévorer sa proie plus loin, puis s'arrêta de nouveau, posa encore son pigeon à terre et “ réfléchit longtemps. ” Plusieurs fois il regarda la porte avec son œil faux. Puis il renonça à chercher une explication satisfaisante, se contenta du fait, ramassa sa proie et s'éloigna. . . Et à mesure qu'il s'éloignait, la queue, timide hésitante dans ses attitudes depuis notre conversation, devenait sincère : “ Bah ! attrapons toujours ça ! Personne ne me regarde ? Vive la joie ! Qui vivra, verra ! ”

Je le suivis de loin et je le surpris en train de creuser dans la terre un trou avec ses deux pattes, très actives. Le pigeon que je lui avais offert, traîtreusement, était à côté de la fosse. . . Je grattai la terre moi-même, tout au fond. . . Le premier pigeon était là, volé ! habilement caché !

J'étais navré. Mon ami Pierrot, revenu aux instincts de ses congénères, les renards et les loups, enterrait ses provisions. Mais, animal domestique, "il avait appris à mentir!"

Je fis, sous les yeux du menteur, un paquet des grosses plumes de mes deux pigeons, et je déposai ce plumeau sur ma table de travail.

Et quand Pierrot m'apportait la boule, en disant d'un air dégagé : "Eh bien ! voyons, ne pense plus à ça, jouons !" j'élevais le petit balai de plumes. . . et Pierrot baissait la tête. . . la queue se rabattait honteuse, se collait à son pauvre ventre frémissant. . . La boule lui tombait des dents ! "Mon Dieu ! mon Dieu ! tu ne me pardonneras donc jamais !"

—Tu ne m'aimais pas, lui dis-je un matin, non, tu ne m'aimais pas, puisque tu m'as trompé, et si savamment !

Je ne sais qui me répondit, avec bonne humeur : "Mais si, mais si, mon cher, il vous aimait ! et il vous aime encore sincèrement. . . mais que voulez-vous ? Il aimait aussi le pigeon !. . . Il est bien assez puni, maintenant, allez !

* * *

Je saisis le petit balai de plumes, et pourtant Pierrot n'eut pas peur. — "Tu le vois, lui dis-je pour la dernière fois. Périsse le souvenir de ta faute !" Je jetai l'objet dans le feu. Pierrot, gravement assis, le regarda brûler. . . puis, sans éclat de joie, sans sauts ni bonds, noblement, simplement, il vint m'embrasser. . . Quelque chose d'infiniment doux gonfla mon cœur. C'était le bonheur de pardonner.

Et tout bas, mon chien me disait : "Je le connais, ce bonheur-là. . . Que de choses je te pardonne, moi, sans que tu le saches !"

Jean Aicard,
de l'Académie française.

A nos abonnés

La *Revue Franco-Américaine* termine, avec le présent numéro sa quatrième année de publication. Pour ceux qui connaissent ce que coûte une publication de ce genre, qui savent les embarras qu'il faut surmonter, qui soupçonnent les embûches de toutes sortes tendues contre les publications vraiment courageuses, patriotiques et libres, pour tous ceux-là quatre années d'existence ininterrompue c'est un succès colossal. Mais nous avons fait plus que d'exister, nous avons grandi.

Aussi croyons-nous que nous devons profiter de toutes les occasions, d'en imaginer au besoin, pour dire à nos fidèles combien nous leur sommes reconnaissants. Je le disais, au commencement de l'année, nous avons fini par former une sorte de famille réunie par les liens les plus étroits.

Nous acheminant vers un même but, épris des mêmes idéaux, si nous avons quelquefois mérité le reproche de certains de nos amis ce ne fut toujours que sur les moyens employés pour atteindre, et jamais sur l'opportunité des luttes à entreprendre. On rendra, je crois, ce témoignage à notre journal qu'il a, depuis quatre ans, jeté quelque lumière sur certaines questions, qu'il a arraché, peut-être avec un peu de violence, au gré d'un petit nombre, quelques masques chiffonné quelques panaches et vengé, dans tous les cas, la vérité, le droit, le sens communs outragés.

Dans bien des cas nous avons dû prêter une oreille indifférente aux conseils que nous donnaient de braves chevaliers retirés sous leur tente. Nous n'avons pas voulu acheter une victoire—d'ailleurs fort problématique—en prenant des attitudes de vaincus. Notre droit a subi trop d'assaut de la part d'ennemis cachés, de la part des stratégestes de l'ombre,

pour qu'il espère jamais triompher autrement qu'au grand jour.

On nous prouvera peut-être que nous nous sommes trompés; il sera plus difficile de trouver, en tenant compte des circonstances, du nombre et du caractère de nos adversaires que beaucoup d'autres, à notre place, auraient pu faire mieux.

Nous avons fait notre possible, tout notre possible, et en le faisant nous avons éprouvé la satisfaction d'avoir consciencieusement rempli tout notre devoir.

Pourrons-nous exiger davantage ?

Sans doute, et je le disais plus haut, certains de nos amis ont pu croire que nous exagérons; s'ils veulent nous relire, il s'apercevront que les faits n'ont jamais tardé à établir le bien-fondé des assertions que nous avons faites. D'autres, faciles à influencer par les circonstances de temps et de lieux, ont cru devoir se débarrasser de la tyrannie de l'idée que nous leurs tenions constamment devant les yeux. Comme la petite chèvre de M. Seguin, ils ont voulu gravir les hauteurs, escalader la montagne où l'air leur paraissait plus vivifiant. C'est là que le loup les attend et les mangera !

Pour ce qui est de la Revue, elle continuera son œuvre, avec le même courage, avec la même persévérance. Elle ne doit pas moins aux quelques milliers d'abonnés qui l'ont encouragée et qui, Dieu merci, lui restent fidèles.

Elle compte même, avec sa cinquième année qui commencera le mois prochain mettre à exécution certains projets d'amélioration assez importants. On verra bien.

En attendant, elle rappelle à tous que les abonnements sont renouvelables le premier mai.

J. L. K.-Laflamme

Revue des faits et des oeuvres

Un monument à La Vérendrye.

On va élever un monument à La Vérendrye, " le découvreur du Manitoba et des immenses plaines qui s'élèvent jusqu'aux montagnes Rocheuses." Ce monument qui va s'élever à St-Boniface, Mgr Taché de sainte et patriotique mémoire, y avait songé. En 1877, nous disent les " Cloches " il avait réservé un terrain qu'il changea plus tard pour un site plus convenable, en face de l'ancienne académie Provencher. Le 24 juin 1886, il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore et attendent la colonne et la statue rêvées par le grand archevêque.

Voilà, en peu de mots, le projet que nous annoncent les " Cloches " et que vient de reprendre, après un quart de siècle, la " Société Historique de Saint-Boniface." Un comité a été chargé de prélever des fonds. C'est le " comité du monument de La Vérendrye," dont M. Joseph Lecompte est le président et M. l'abbé Denys Lamy est le secrétaire-trésorier.

On saura donc à qui adresser les souscriptions que nous recommandons d'envoyer très nombreuses et substantielles.

Le " Cloches " nous donnent une courte mais intéressante esquisse biographique du grand découvreur de l'Ouest canadien. Nous en citerons les principaux passages :

" Né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et les continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts. L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les

abandonner, après y avoir consacré les treize meilleures années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Ile-au-Massacre.

“ A l'instar de Christophe Colomb, La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties, et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la croix de l'ordre militaire de Saint-Louis et le promut au grade de capitaine. Il ne devait pas jouir longtemps de ces honneurs. Il mourut six semaines après à Montréal, au moment où il se préparait à reprendre le chemin de l'Ouest. Sa dépouille mortelle fut déposée dans les cavaux de l'église Notre-Dame.”

Le comité du monument, dans la superbe proclamation où nous venons de découper ce qui précède, fait un appel chaleureux à la générosité de nos compatriotes :

“ Aussi, nous avons la ferme confiance que notre appel sera entendu des rives du Saint-Laurent comme de toutes les plaines où habitent des frères de La Vérendrye ; des villes opulentes comme des plus modestes villages où se conserve pieusement le culte de nos gloires nationales. Les groupes français de l'Ontario et des provinces maritimes, qui luttent comme nous pour étendre et développer leur influence, seront heureux de s'associer à leurs frères de Québec, tandis que tous les descendants de sang français de l'Ouest se feront un devoir de donner un exemple décisif à ceux qui les entourent et voudront bien à l'occasion leur tendre la main pour assurer le succès de la grande œuvre. Inutile de déclarer que nous sommes tenus en honneur d'ériger un monument digne du héros et de l'idée qu'il représentera. Il y aura donc du travail pour tous et pour chacun.

“ Nous adresserons prochainement un appel spécial à la vieille France. La Vérendrye fut l'une des gloires de la domination française au Canada. C'est au nom du Christ qu'il

planta la croix dans nos plaines, et au nom du Roi très chrétien qu'il en prit possession, en y arborant le drapeau fleurdelisé.

“ Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier qui en accusera dûment réception.”

“ Avez-vous des enfants ? ”

Vous a-t-on posé cette question, au Canada, un jour que vous faisiez la chasse aux logis ? Sans doute. Il y a, chez vous, des gens qui vous louent leur maison à la condition que vous l'habitez le moins possible. Il y en a aussi à Paris, ce qui fournit à M. Antoine Redier, directeur de la “ Revue Française,” un article vengeur que j'ai lu avec délices, et dont je vais vous citer les principaux passages :

“ Doux pays. Ainsi la société est organisée maintenant de telle façon que les familles nombreuses, à qui jadis allaient tous les respects, sont maltraitées, honnies, rejetées comme un fléau public. On les écarte, parce qu'elles sont une gêne. Vous, qui n'avez pas d'enfant, qui n'avez pas voulu en avoir ou qui n'en avez qu'un, parce que vous êtes égoïste et que vous aimez d'abord votre bien-être et votre tranquillité, il ne vous suffit pas de bannir les enfants de votre propre foyer, vous entendez encore que les autres foyers soient vides comme le vôtre. Voilà où nous en sommes ! On a tout supprimé, sauf les appétits. Le goût des jouissances matérielles est la seule loi qui régisse encore notre civilisation démocratique. Triste loi, qui conduira rapidement les peuples à la ruine ! Certes les enfants sont une gêne. Ils donnent des joies, mais on les paie cher et nos femmelettes et nos égoïstes ne veulent point s'encombrer de soucis. Il leur faut du bonheur tout de suite. Ils sont comme ces malheureux qui détruisent les forêts ancestrales pour vendre beaucoup de bois et mener la grande vie. Autrefois on plantait des arbres, en songeant aux enfants, aux arrière-petits-enfants, qui vivraient sous leur ombre. On travaillait ferme tandis qu'on était jeune et, la vieillesse venue,

on recueillait le fruit de ses peines quelquefois. En tout cas, on goûtait le bonheur d'avoir fait son devoir.

“ De même, quand on avait fait souche d'une belle lignée, on se complaisait à voir pousser les enfants de ses enfants et c'étaient là des joies pures qui faisaient oublier tous les soucis qu'on avait connus à son entrée en ménage. La vie était plus belle alors, croyez-le et, si je radote en vous disant tout cela, mes radotages ont du bon et je n'en rougis point. J'aime mieux écrire cela que de vous parler du dernier scandale.

Ainsi cette famille Husson, chassée de partout par des logeurs sans entrailles, en fut réduite à essayer de s'installer aux Tuileries. Il est bien dommage que ce soit M. Cochon qui ait eu à s'occuper de ces braves gens.

“ M. Cochon gardera donc son nom et continuera à se dépenser pour les locataires malheureux. Il a bien fait de s'intéresser à la famille Husson et nous devons tous méditer sur ce drame, auquel il a été mêlé. Nous devons nous imposer le devoir de réagir contre l'état d'esprit abominable de nos contemporains. Et, pour commencer, il y a une discipline que nous devrions tous nous imposer : c'est de ne jamais laisser passer devant nous, sans protester, un de ces mille propos qu'on entend maintenant chaque jour, même dans les meilleurs familles, sur l'ennui d'élever des enfants, sur la joie, égoïste et monstrueuse, de n'en point avoir.

“ Et pour finir ce sermon, je vous dirai que je connais quelqu'un qui sera fort embarrassé, c'est le magistrat qui présidera l'audience où comparaitra le sieur Cochon, si on en vient à le jeter devant les tribunaux. Je voudrais être là quand, obligé de l'interpeller, il n'aura pas la ressource, qui nous sauve tous en pareil cas, de dire : *Monsieur Cochon*. Je voudrais être là quand il prononcera :

—Cochon, levez-vous !”

L'obole de la veuve.

Je reçois le touchant billet que voici :

“ L'obole de la veuve peut-elle se répéter ?

“ Mais oui ! Veuillez écouter le trait suivant. Il y a peu de jours, la Supérieure d'une Congrégation de Mission-

naires recevait d'un prêtre un court billet dont voici la substance : "Madame, je vous prie de trouver inclus \$1.00 que m'a remise une pauvre femme très malade et marchant évidemment à la mort. En me la confiant, elle m'a dit : "C'est ma dernière, je voudrais l'offrir pour (telle Mission)", et le prêtre ajoutait : Je n'ai point peine à croire que c'est l'exacte vérité."

"Alors il est donc vrai que de la générosité, de l'excellence, de l'héroïsme du don, toujours le pauvre conservera la palme.

"Et comme les riches, comme les heureux du monde semblent peu soucieux de la lui disputer !

"Ils sont légion ceux qui trouveraient profit à creuser ce problème et qui, pourtant, négligent ou dédaignent de s'y arrêter :

"N'avoir rien ou peu de chose et donner avec joie, sans même vouloir se souvenir de l'héroïque aumône prise sur le nécessaire...

"Avoir beaucoup, donner très peu et garder si durable mémoire des quelques bribes arrachées à son superflu, souvent par la vanité, par le désir de paraître. . .

"Puis, dire que cet égoïsme et cet endurcissement si humiliants, si dangereux, sont chez la plupart le produit de l'esprit de lucre, de la passion de l'argent que trop de gens recherchent avec une ardeur inlassable, quand personne, ou à peu près, n'a la prudence de s'en méfier.

"Et demandons-nous,—la question en vaut la peine,—pourquoi l'amour des richesses signalé par l'expérience des siècles, par la sagesse antique, par l'enseignement formel de l'Évangile, comme la plus redoutable épreuve que puisse subir la créature mortelle, est-il devenu le but ultime, le grand amour terrestre ?

"Douloureuse énigme de la destinée de l'homme ! Suprême misère du cœur humain !"

Un exemple à suivre.

Nous recevons de l'association commerciale du district de Windsor, Ontario, copie de son programme que nous nous faisons un plaisir de le reproduire :

1. De grouper la classe dirigeante parmi la population canadienne-française de cette ville et du district, dans le but d'aider au relèvement et à l'avancement des intérêts commerciaux intellectuels et autres de la race.

2. De faire aimer et respecter la langue française (une des deux langues officielles de ce pays) d'abord en s'engageant solennellement à s'en servir à l'avenir, non seulement au foyer, mais publiquement et dans le commerce autant que possible, ensuite de faire des instances auprès des autorités civiles provinciales, fédérales, et des compagnies d'utilités publiques, afin de les amener à donner FAIR PLAY sous ce rapport à une partie importante de la population de cette partie de la province d'Ontario.

3. D'encourager le développement des talents artistiques de notre race, ceux qui ont des aptitudes particulières pour la musique, le chant, la peinture, la sculpture, etc.

4. De coopérer avec tout autre corps commercial ou autre de ce district dans tout mouvement tendant à l'avancement et au progrès de notre ville et de notre comté.

5. D'établir des classes du soir et d'inviter la jeunesse à venir assister à ces cours techniques, commerciaux, etc., afin de la préparer à lutter avantageusement avec les autres races qui viennent en contact avec elle.

6. D'encourager le rapatriement des Canadiens-Français des États-Unis, l'immigration française et belge, et d'inviter cordialement nos compatriotes de la province de Québec à venir fonder des succursales de leurs institutions dans cette partie du pays.

7. D'inviter des conférenciers distingués à venir donner des conférences aux membres de cette association, sur divers sujets instructifs.

8. D'aspirer et faire des efforts continuels pour la construction d'un "Monument National" dans un avenir aussi rapproché que possible.

9. De faire connaître les avantages de la coopération et d'inciter les membres et autres à s'associer ensemble pour l'exploitation d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles, etc.

10. De donner à nos enfants une éducation bilingue "côte qui coûte", pour leur plus grand bien et celui de notre cher "Canada"; considérant que la propagation de notre langue est la plus sûre garantie de l'intégrité politique de notre patrie.

11. D'encourager et de protéger de toutes nos forces nos sociétés nationales et de secours mutuels.

12. D'ajouter d'autres questions à notre programme au fur et à mesure que les circonstances l'exigeront.

13. De faire et d'agir en sorte que cette association soit le modèle, la lumière et l'inspiratrice de notre élément tout entier dans l'Ouest d'Ontario.

Leon Kemner

—:0:—

La politique canadienne et les Canadiens-Français

III.—NOTRE AVENIR POLITIQUE

Le lichen le plus actif poussé sur le rocher le plus aride doit continuellement sa vie à la Providence. Alors, de quels soins celle-ci n'entoure-t-elle pas l'individu raisonnable dont la destinée est comme infinie comparée à la fin du lichen ?

Et la société l'emportant sur l'individu, parce qu'elle a une plus grande personnalité morale et qu'elle est une seconde providence à l'individu, n'est-il pas juste de croire que le Roi des nations veille avec un œil plus vigilant sur chaque peuple, cette famille élargie, constituée par la communauté de langue, de foi, d'aspirations ? Or, le peuple canadien-français paraît être le peuple choisi de Dieu, son peuple gâté. L'héroïsme et la sainteté ont protégé son enfance. Son adolescence est paisible et pleine de promesses. Il n'y a pas de secousses dans sa vie, pas de cette névrose qui caractérise la jeunesse de certains peuples. Il grandit d'une poussée irrésistible malgré les obstacles, comme ces chênes au cœur dur et fort que le nombre des arbres d'essence inférieure au milieu desquels ils poussent

n'étouffe pas, et dont les racines sont d'autant plus vigoureuses et profondes que le terrain est de pénétration plus difficile.

La mission providentielle de la race française en Amérique est devenue un lieu commun. Nous y croyons comme nous croyons à la mission de l'Eglise à travers le monde. Les esprits forts peuvent sourire devant l'exposé de ces faits et de ces théories. Mais passons. Les esprits forts sont de faibles esprits.

Il est certain que les peuples ont une vocation, comme les individus, vocation plus ou moins noble, plus ou moins glorieuse et bienfaisante, selon les aptitudes intellectuelles, morales et physiques d'un chacun. Nous nous plaisons à croire que les Canadiens-Français marqueront profondément le sol du Nouveau-Monde, qu'ils y laisseront la trace d'une civilisation supérieure par sa législation, sa moralité, ses beaux-arts et sa littérature. C'est du domaine de l'avenir. Ne craignons pas de placer notre idéal trop haut, n'ayons pas peur des étoiles. La grandeur du caractère national se mesure à la hauteur de l'idéal national.

Le citoyen doit ses principaux moyens d'action à son état civil. Un peuple prend ses libertés et tire son influence de son état politique. Il est donc du plus grand intérêt d'étudier l'avenir politique qui nous est ménagé, plutôt celui que nous devons en conscience nous préparer, car il doit être conforme à notre vocation. La question n'est pas prématurée; elle n'est pas même nouvelle. Il importe de considérer de bonne heure ce grave problème de notre avenir, dans la paix du moment, afin de faire en quelque sorte l'éducation des énergies nationales, de les discipliner pour faire face à toutes les éventualités.

Jusqu'ici la politique économique du pays n'a jamais été très tourmentée. Les grandes batailles livrées autour du libre-échange et du protectionnisme ont eu pour principal but la conquête du pouvoir. Et nos gouvernements se sont toujours montrés libre-échangistes ou protectionnistes modérés. Les chemins de fer ont rencontré chaque fois une forte opposition à leur projet de construction, et mis en opération, ils ont été

d'un grand secours au pays, faisant plus pour la colonisation et l'industrie que l'initiative de nos gouvernants.

Par contre, notre politique sociale est plus agitée. Elle a des moments de longue accalmie, et d'autres de trouble.

Il n'y a pas à s'en faire un mystère, l'entente des deux races est plutôt apparente que réelle. Elles se tolèrent parce qu'elles se craignent. Elles ont accepté l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, parce que les Anglais espéraient nous assimiler par leurs institutions commerciales et l'immigration, parce qu'encore nous y voyions la garantie de tous nos droits. En théorie, on accepte notre constitution comme un chef-d'œuvre. En pratique, on y fait de larges amputations au détriment de nos droits les plus incontestables.

Nous nous faisons une guerre de gens très avancés en civilisation, sans cuirassés, sans canons, sans fusils. A peine se donne-t-on encore parfois quelques coups de poing dans les comtés des provinces anglaises envahis par les nôtres, quand on y fait des élections municipales ou qu'on y choisit des commissaires d'école. Nous nous battons sur des textes de lois, sur les contradictions de la jurisprudence. La lutte se fait par l'industrie, par le commerce, par les compagnies d'utilité publique, par la finance.

Les provinces anglaises sont protestantes. Le Québec est français et catholique, et ses enfants qui s'éloignent veulent demeurer français et catholiques. C'est un fait qui est la cause de tous les conflits. Les méthodistes de l'Ontario, les presbytériens des Provinces Maritimes, les baptistes de l'Ouest ont peur du flot montant du catholicisme. Pour eux le péril canadien-français est plus grand que le péril jaune ou le péril juif. Malgré les discussions faites pour savoir si le Canada fut conquis ou cédé en 1759, ils sont convaincus, eux, que les Canadiens-Français ne sont encore ni conquis, ni vaincus. En effet, si nous avons capitulé à Québec et à Montréal devant le nombre et la famine, la langue française et la religion catholique ne capituleront jamais au Canada.

La population anglaise du pays paraît avoir renoncé complètement à l'assimilation du Québec. Elle a assez de se défendre contre nous dans ses propres quartiers. Et là encore,

elle agit mollement ne pouvant faire plus. Il faut admettre qu'en certains milieux, surtout dans les Provinces Maritimes, le fanatisme d'autrefois s'est grandement émoussé ; les principes de tolérance et de justice ont pris le dessus, et, fait curieux, plus chez les Anglais protestants que chez les Irlandais catholiques. Evidemment, la sympathie ne se commande pas, et les bienfaits ne l'achètent pas.

Il est reconnu par tous que la minorité anglaise du Québec, jouit de toutes les libertés. Elle forme presque un état dans l'état. Au contraire, il n'est pas une province anglaise où la minorité française n'ait souffert de quelque injustice. Le "fair play" anglais est l'une des plus grosses farces qu'on ait inventées.

Au Canada, tout divise les deux races : les guerres passées qu'on n'oublie pas, les injustices présentes, les différences de religion et de langue, l'éducation domestique et la formation intellectuelle, les aspirations.

Dans les campagnes électorales, les orateurs des deux partis et des deux langues se gardent bien cependant de faire des sorties contre le groupe hétérogène. Ils parlent au contraire de bonne entente, de conciliation, de tolérance. On pourrait même reprocher aux nôtres de prêcher trop souvent, surtout en temps de crise aigüe, l'aplatissement devant la majorité.

Donc, les deux races ont des fins différentes ; elles suivent chacune sa voie. L'une ne dominera jamais l'autre au Canada. La domination française n'est pas à craindre, et personne ne rêve d'un empire français couvrant toute l'Amérique Britannique du Nord. La domination anglaise deviendrait un fait en peu de temps si nous continuions à souffrir de l'immigration et si nous ne formions pas un troisième parti à Ottawa, un parti nationaliste franchement canadien-français.

Les minorités sont fortes quand elles ont un seul corps et une seule âme. La Pologne a fait pleurer, gémir, combattre pour sa cause tout ce que le monde possédait de plus généreux, mais ses divisions et ses jalousies domestiques l'ont ruinée. Ayons toute la générosité, toute l'émotivité de la Pologne au service de la liberté religieuse et civile ; mais, gardons-nous de ses vices.

Dans les conversations privées il est parlé de la formation d'un parti catholique, d'un Centre. Les journaux, même ouvertement catholiques, ne se pressent pas d'aborder le sujet. Les Irlandais, ceux qui sont demeurés catholiques, nous étant obstinément antipathiques et d'ailleurs relativement peu nombreux au Canada, ce Centre serait composé presque exclusivement de Canadiens-Français. Parti nationaliste ou Centre catholique, ce serait la même chose.

Le nationalisme seul, sous notre constitution actuelle, peut nous préserver d'une domination qui peut devenir facilement outrageante et lourde. Autrement, il nous faudra sortir de la Confédération. D'ailleurs, il vaut mieux que nous fassions cette sortie de notre propre initiative que sur l'invitation des provinces de l'Ouest ou de l'Ontario.

Enrégimenter tous les Canadiens-Français, surtout nos politiciens, dans un parti qui sera toujours un parti de défense et jamais un parti chef de gouvernement, et sous la conduite d'un homme qui a porté de rudes coups quoique opportuns, c'est un travail considérable et pénible qui n'apportera aucun profit à ceux qui l'entreprendront, mais c'est un travail qui nous paraît nécessaire. Qu'on fasse d'abord l'éducation du peuple, par la presse et par la parole, sur cette grave question de défense nationale. Qu'on traite ensuite comme transfuges tous ceux qui passeront dans l'autre camp, qui traverseront la barrière. Ils auront la liberté de "lâcher," nous aurons le droit de nous en souvenir.

Mais, objectera-t-on, notre rôle à Ottawa se limitera donc à protéger les droits des minorités, à faire reconnaître ceux que l'on a méconnus, à veiller à l'impression bilingue des actes du gouvernement ?

Ce sera beaucoup plus qu'aujourd'hui, puisque notre rôle, à Ottawa, au point de vue canadien-français, est à peu près nul. On y veille seulement à avoir un nombre de ministres et d'employés civils plus ou moins proportionnel à notre population. Aucun gouvernement ne négligera les intérêts matériels du Québec parce qu'ils sont ceux de tout le Canada. On passe chez nous pour aller dans l'Ontario et l'Ouest, et pour en sor-

tir. Le jour où ces provinces nous jalouseront trop fort nous n'aurons qu'à établir le protectionisme au Québec pour leur rendre immédiatement la raison. Et même on nous rendrait service, croyons-nous, si l'on faisait bande à part, car nous commencerions de travailler à notre émancipation économique.

La grande tâche du moment c'est de rompre l'esprit de parti chez nous, et, pour y arriver, de renverser les ministères à chaque faute qu'ils commettront contre nous. Quand nos gens seront convaincus qu'en somme ils n'ont pas à attendre plus d'un parti que de l'autre, ils songeront bien à s'unir et à faire la garde de leurs intérêts. C'est alors que nos concitoyens d'autres races nous respecteront, car le respect vient de la crainte.

En tout cas, notre nationalisme, nécessairement canadien-français (il ne peut pas être double), doit s'exercer principalement au Québec. Le Québec doit être le château-fort, inexpugnable, de la race française en Amérique. Nous y sommes en grande majorité, mais cela ne suffit pas. La population de la province serait aujourd'hui de 3,000,000, dont les neuf dixièmes canadiens-français, si nos gouvernants avaient eu le souci de retenir ici notre population et de favoriser la colonisation plus en octrois de terres et d'argent qu'en paroles. Nous pouvons avoir ces 3,000,000 dans les quinze ans à venir. Le rapatriement, pour atteindre ce chiffre, qui s'impose est celui de nos compatriotes de l'ouest et du centre des États-Unis, cultivateurs en grand nombre et les plus exposés à la fusion dans les bras du Moloch américain. Ceux-là coloniseraient l'est de la province, et nos vieilles populations conquerraient le nord. Hâtons-nous de nous emparer des terres qui bordent le Transcontinental si nous ne voulons pas y voir dans dix ans une population européenne hétérogène. Au lieu d'aller chercher dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre ceux des nôtres qui ont laissé jadis le sol natal trouvé trop inculte pour les lancer dans le tourbillon des prairies de la Saskatchewan, il semblerait plus pratique de les attirer dans nos petites villes dont l'industrie s'est emparé depuis quelques années. Leur expérience y trouverait un travail rémunérateur, et les industriels ne seraient plus forcés de vider nos campagnes.

Le mystère de notre politique provinciale, c'est qu'il est encore plus difficile de décider le gouvernement à faire de la colonisation pratique que de faire respecter nos droits à Ottawa. On dirait vraiment que le ministère à Québec est dirigé par un groupe de spéculateurs anglais jaloux de l'expansion de notre race, et qui savent que l'accroissement de notre population dépend de notre courage. Et nos colons sont plus courageux que nos députés. Louis Blanc pensait à eux quand il disait : Il n'y a que la misère qui soit prolifique. Le colon n'a de joie que celle de voir le sourire de sa femme et celui de ses enfants. Il multiplie des bras qui bientôt achèveront de vaincre la forêt ou la friche. Bientôt la paroisse est fondée, avec son clocher, ses magasins, ses petits ateliers. C'est un nouveau débouché pour le commerce. Les physocrates ont bien le droit de considérer la terre comme la grande source de toutes les richesses.

Il faudrait faire encore de l'exploitation de nos forêts et de nos pouvoirs hydrauliques une œuvre nationale. Nous ne voulons pas aborder ici le nationalisme économique, mais notons que nous avons le tort de n'y penser pas assez.

Quand le Québec aura doublé sa population, quand il aura nationalisé son industrie et son commerce, il pourra attendre les événements politiques et les diriger même sans crainte.

Il est à prévoir que la géographie politique de l'Amérique du Nord sera complètement changée dans cinquante ans.

Déjà, il se manifeste au Canada des courants d'opinion contraires qui cherchent une issue. L'idée annexionniste a perdu beaucoup de terrain depuis vingt ans. Mais, elle n'est pas éteinte dans l'Ouest. Cependant, nous ne croyons pas qu'elle soit une menace. Le Canada reconnaît l'avantage d'être la possession d'une puissance éloignée. Le joug est plus léger, et la protection est aussi grande.

L'esprit séparatiste l'emporte de beaucoup sur l'esprit annexionniste dans l'Ouest. Et le Manitoba, la province centrale du pays, depuis qu'il possède un large débouché maritime sur la baie d'Hudson, penche plus à l'Ouest qu'à l'Est. On peut donc s'attendre bientôt à une grande campagne pour demander la sortie de la Confédération et former une sorte de Commonwealth ou d'Union des quatre provinces. Quelques journaux

et quelques orateurs, mécontents contre l'Est, ont fait des insinuations très prononcées. Rien ne s'oppose à ce projet. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont des richesses agricoles inépuisables. La Colombie possède en grande quantité des minerais riches et variés ; ses pêcheries sont abondantes, ses pouvoirs hydrauliques considérables, ses forêts remplies d'essences supérieures. Elle deviendra, par son industrie, la pourvoyeuse de ses trois sœurs. Servie par deux mers, la nouvelle Union fera des échanges commerciaux avec l'Asie, l'Australie l'Amérique latine et l'Europe, sans négliger ses voisins, les États-Unis et le vieux Canada.

Les intérêts de l'Est sont solidaires. Tout naturellement, pour faire contrepoids à l'Union, il faudra revenir à la Confédération de 1867, l'Île du Prince Édouard en plus. Ce sera du moins la première pensée des Provinces Maritimes, trop faibles pour s'isoler, et du Québec. L'Ontario réfléchira gravement et exigera de grosses garanties avant de consentir à rester dans une Confédération où l'influence française sera presque prépondérante. La lutte pacifique continuera plus vive que jamais entre l'esprit latin et l'esprit saxon. C'est ici que se prouvera la réelle supériorité de l'un sur l'autre, aux yeux ébahis de l'Europe. Des forces vierges seront aux prises. Nous espérons tromper les croyants à "la décadence des races latines," et à "la supériorité des Anglo-Saxons."

Nous ne rêvons pas. Il faut le dire aux endormis qui ne voient jamais rien, aux découragés, aux cœurs mous incapables de tout effort vers un but qui n'est pas personnel ; à ceux qui croient à l'avenir pour décupler leurs énergies et les inviter à faire rayonner leurs convictions. Rassurons-les tous par des chiffres. Ils parlent fort et sont toujours compris des gens pratiques.

Nous comptons pour 29 p.c. dans la population totale du Canada, pour 39 p. c. dans l'Est, pour 10 p. c. en Ontario, pour 17 p. c. dans les Provinces Maritimes.

Considérons les victoires passées pour supporter celles de l'avenir.

Les Anglais avaient jadis occupé Québec, Montréal, la Gaspésie, la vallée de l'Outaonais et les Cantons de l'Est, afin de

nous étouffer dans une ceinture anglaise et de nous mordre au cœur. Voyons leur succès par le petit tableau suivant :

	Montréal		Québec		Gaspésie		Vallée de (1) l'Ontaouais		Cantons de l'Est (2)	
	Ang.	Franç	Ang.	Franç	Ang.	Franç	Ang.	Franç	Ang.	Franç
1831	37964	4242
1851	31675	26020	17546	24506	10292	12056	60199	34066
1871	50369	56856	18809	40890	11957	22495	38374	28871	72591	83705
1891	82705	99990	18817	56273	15015	32693	45914	54539	68634	136319
1901	163016	57016	16638	39540	46408	71387

Nous n'avons pas encore les détails du recensement de 1911, ni sous la main quelques-uns du précédent. Mais il appert évidemment par les chiffres cités que nous avons une force assimilatrice et délogeante extraordinaire. En 1850 la population anglaise de toute la province est de 50 pour cent de la population totale, en 1910 elle n'est plus que de 20 p. c. Montréal est aux trois quarts français et deviendra sous peu la deuxième ville française du monde.

En 1831 nous comptons pour 10 p. c. dans les Cantons de l'Est, aujourd'hui nous comptons pour plus de 75 p. c. Alors, si nous sommes 150,000 dans les Provinces Maritimes, c'est-à-dire 17 p. c. de la population totale, pourquoi n'y serions-nous pas la majorité en 1950?

Nous sommes pleinement convaincus que l'Acadie et l'Île Saint-Jean redeviendront françaises. Le sang de nos martyrs et les pleurs de nos déportés n'ont pas fécondé ce sol pour qu'il appartienne définitivement à des étrangers.

Laissons l'Ouest aux Anglo-Saxons; laissons-leur même l'Ontario en entier. Mais, le reste est à nous depuis 1535.

(1) Côté nord seulement : Argenteuil, Ottawa (Labelle et de Wright) Pontiac.

(2) Arthabaska, Brome, Compton, Drummond, Mégantic, Missiquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe.

Le jour où la Confédération de l'Est et l'Union de l'Ouest se détacheront de l'Empire britannique, sans secousse violente, souhaitons-le, les Canadiens-Français occuperont tout le territoire compris sur le versant nord de l'Ontouais depuis le lac Témiskamingue et la baie d'Hudson, et sur les deux rives du St-Laurent depuis le lac St-François et la ligne 45e jusqu'à l'Atlantique, y comprenant cette partie du Maine enlevée par le traité d'Ashburton (1842).

Les minorités françaises de l'Ouest et de l'Ontario, et celles des États du Sud, républiques ou royaumes sortis des États-Unis, formant des groupes forts cependant, serviront à maintenir la paix entre les sept ou huit États qui se diviseront l'Amérique du Nord.

Les Canadiens-Français auront formé le royaume du Canada ou de Laurentie. Canadiens, tout court, ou Laurentiens, mais Latins toujours, ils seront sur le continent nord-américain, les héritiers de l'Europe civilisée, défendant partout la justice et la foi chrétienne.

Louis Gerenal.

:o:

Sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique

Les principaux officiers du Grand-Tronc-Pacifique viennent de recevoir une lettre envoyée par un artiste distingué de New-York, qui est de retour d'un voyage aux environs des montagnes Rocheuses, sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique. "J'ai traversé la Pointe d'acier sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, de là prenant la direction du lac Maligne, où j'ai trouvé le plus beau lac. J'ai fait un voyage agréable, et j'ai pris plusieurs croquis. De retour je m'arrêtai à Wainright, pour chasser le canard dans différentes directions et je fus très satisfait. L'année prochaine j'espère être capable d'y retourner plus tôt que l'année dernière afin, d'avoir le temps d'examiner d'une manière plus détaillée votre magnifique contrée.

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite)

Parlant très haut, avec des gestes violents, elle reculait vers la fenêtre ; Mathilde la vit se coller contre les vitres, s'accrocher à la poignée, évoquant un oiseau qui se meurtrit follement aux barreaux de sa cage.

—Que tu es enfant ! soupira l'aînée, de cette même voix profonde, mouillée par toutes les larmes retenues. Tu ne l'as donc jamais regardé, celui qui te demande ? Tu ne le vois donc pas comme il est, si bon chrétien, si intelligent. Et il t'aime, il t'aime... répéta-t-elle, les yeux dans la nuit désolée... Oh ! Léa !

—Je suis maîtresse de mon coeur ! déclama la jeune révoltée en levant les deux bras.

Mais Mathilde les rabattit, ces petits bras tendus vers le vide et le mensonge ; elle enveloppa de sa généreuse étreinte celle que Louis avait choisie ; elle la porta sur le fauteuil de paille, au chevet de la couchette. Ah ! cette fois, elle savait se montrer tendre, émue et chaleureuse ; c'est qu'il est des héroïsmes dont l'effort surhumain descelle les lèvres les mieux closes, arrache l'âme, pour ainsi dire, et la jette au dehors, toute vive et palpitante ; Mathilde sortait d'elle-même ; Mathilde trouvait ses mots.

—Ton coeur ! Est-ce que tu le connais seulement ! C'est ta tête qui s'exalte, qui t'emporte, je ne sais où... Mais quand tu auras réfléchi devant le bon Dieu, comme on doit réfléchir sur

une chose aussi grave, tu comprendras où est ton bonheur et aussi ton bien. Louis est un guide ; avec celui-là, tu ne te perdras jamais. . Entends-tu, Léa, entends-tu ?

Elle s'était mise à genoux pour être au niveau de sa soeur, et la serrait contre elle, puissamment, comme pour lui communiquer cette confiance absolue. Mais Léa répondait avec un entêtement passionné :

—Puisque je ne l'aime pas !

—Cela viendrait. . Comment veux-tu que cela ne vienne pas ? reprit Mathilde dont le visage, maintenant, se colorait d'une flamme divine. Tu ne sais pas ce que c'est que d'aimer sérieusement ; il te l'apprendrait, lui. . Et tu devrais être touchée, au moins, car s'il te recherche, c'est bien pour toi. .

—Ah ! oui, sa fortune ! interrompit Léa dans un rire forcé ; parlons-en, de sa fortune ! De quoi lui sert-elle ? Autant vaut être pauvre que d'être riche dans ces conditions-là. D'abord, je ne me marierai pas pour de l'argent ; j'épouserai celui que j'aimerai, et qui m'aimera comme je veux être aimée !

Toujours les phrases de roman. Mais Mathilde, emportée par l'impulsion sublime, continuait sans entendre :

—Pense à la bonne maison où tu entrerais ; pense un peu au bonheur que nous aurions tous. . Oui, tous, appuya-t-elle lentement, ses grands yeux fermés. . Papa est bien tourmenté, sais-tu ? Pour le consoler, tu n'aurais qu'un mot à dire, et quel mot, Léa !. .

Frissonnante, elle dut s'arrêter deux secondes. . Oh ! cette vie splendide, ce lot merveilleux d'honneur, d'affection, de joie sainte et bénie, était-il possible qu'une autre le dédaignât !

—Léa, supplia-t-elle avec une ardeur épouvantable, ne t'entête pas, regarde au fond des choses, demande au bon Dieu qu'il t'éclaire. . Je ne suis pas seule à t'en prier ! Maman est là qui te supplie de même. . et aussi ta compagne d'autrefois, sa soeur à lui. . la petite Berthe que tu aimais tant !

Les yeux fiévreux de Léa se dilataient par degrés devant cette Mathilde inconnue ; tout à coup, son buste noyé dans

les grands cheveux s'abattit de côté sur le lit. Elle suffoquait, en proie à une crise nerveuse ; à travers le tumulte des sanglots, des mots perçaient, incohérents.

—Je ne peux pas... je te dis. Jamais ! Laisse-moi, Mathilde ! Mon Dieu... mon Dieu... je suis trop malheureuse !

L'aînée, se dominant jusqu'au bout, s'empressa autour d'elle, la déshabilla comme un petit enfant, la glissa sous les couvertures. Ainsi, par son héroïque élan, elle n'avait réussi qu'à déchaîner cet accès maladif !... Hélas ! elle ne s'était point adressée à un esprit sain, à une âme en état normal, sans parler des lectures qui avaient complètement faussé son optique, Léa subissait, dans toute son étendue, l'emprise de ce sentiment déséquilibré qui ne mérite pas le nom d'amour, et n'est, en somme, qu'une forme de l'adoration de soi-même !... La mère morte... la petite amie... que pouvaient-elles aujourd'hui, ces images éclipsées ? Le bon Dieu ? Léa, depuis certaine rencontre, l'avait bien relégué à l'arrière-plan de sa vie ; la paix et l'austérité religieuses cadraient trop mal avec sa hantise actuelle, son désir effréné de jouissance et de clinquant.

—J'ai fait tout ce que j'ai pu... tout, mon Dieu ! soupira Mathilde, en sortant de la chambre où Léa, calmée, commençait à s'endormir.

Etourdie, la jeune fille allait au hasard ; sa bougie vacillait dans sa main ; son visage creusé se plaquait d'ombres lugubres.

—Est-ce moi qui ai parlé ? Est-ce moi qui ai souffert ? murmura-t-elle en se retenant, égarée, à une saillie de la cloison.

Mathilde croyait avoir, depuis une heure, vécu toute une éternité.

XIV

A TOUTE VAPEUR

Les roues de la carriole fendaient lentement la couche de neige, que les sabots du cheval creusaient de gros trous noirs,

et la bise cinglait la jeune fille assise sur le siège, dans l'ouverture de la bâche de toile brune. Aussi loin que son regard s'étendit, elle n'apercevait aucune forme vivante dans la blancheur du ciel et la blancheur de la campagne ; il ne neigeait plus, mais un infini de mélancolie s'exhalait de ce paysage monochrome et glacé.

—Allez ! allez donc ! répétait Mathilde, imprimant de légères secousses aux rênes qu'elle maintenait avec une vigueur toute masculine.

En tournant au carrefour, elle mit sa main en visière : sur cette étendue aveuglante, quelque chose de noir voltigeait ; un prêtre s'avancait à grands pas, alerte et décidé sous son manteau flottant au vent, et son chapeau qu'il soutenait avec peine. Déjà Mathilde avait sauté hors de la voiture, relevant ses jupes mouillées qui claquaient autour d'elle.

—Ah ! te voici, ma bonne enfant ! s'écria l'abbé Brissot serrant les mains gantées de laine épaisse et cependant tout endolories par le froid ; seule en route et par un temps pareil !

—Je rapporte les provisions, mon oncle ; papa est en foire, et comment envoyer un homme aujourd'hui ! Toutes les bêtes sont rentrées à cause de la neige, les domestiques sont sur les dents.

—Je m'en suis aperçu, reprit le curé des Landelles, car je viens de là-bas.

—Ah ! c'est triste, là-bas... murmura Mathilde, dont les paupières s'humectaient.

—Triste, appuya le prêtre. Je l'ai raisonnée, je l'ai exhortée... Peine perdue ! On ne sait par où la prendre. Ce n'est plus Léa... ce n'est plus du tout Léa ; même au physique, je ne l'ai pas reconnue !

“ Ses nerfs sont montés d'une façon effrayante. Et cette idée fixe de partir, ce refus de s'expliquer sur ses projets... Il y a une influence là-dessous ! Ta sœur est soutenue, excitée...

—Attirée, acheva délibérément Mathilde. J'y ai pensé ; mais comment ?

—Es-tu sûre qu'elle ne reçoit pas de lettres !

—Peut-on jamais savoir ? répondit sourdement la soeur aînée. . En tout cas, papa est bien malheureux à cause d'elle... sans parler du reste ! car les affaires ne vont pas comme il faudrait, mon oncle. Tenez, le mois dernier, Jean Médéric est parti ; il n'est pas encore remplacé ; les autres se plaignent en disant qu'ils ont trop d'ouvrage et qu'ils s'en iront si ça continue. Il est certain que six hommes et deux femmes, ce n'est pas assez chez nous !

—Mon Dieu ! soupira le prêtre, dont les traits se tendaient douloureusement, si je pouvais quelque chose !

Puis, enfonçant dans les yeux noirs son regard à la fois chaud et scrutateur :

—Et toi ? prononça-t-il.

—Moi ? fit-elle, souriant faiblement et détournant la tête, je vais, je viens, je cours... comme toujours ; c'est mon sort.

Mais l'abbé ne prit pas le change. Avec son affection paternelle et sacerdotale, qui lui donnait droit à tous les aveux :

—Mathilde, insista-t-il, ma chère enfant !

—Mon oncle... balbutia-t-elle.

Et, brusquement, elle fondit en larmes.

Il fut navré, mais non surpris ; depuis longtemps il avait lu dans l'âme candide et forte le secret ignoré d'elle-même ; il savait qu'en ce moment Mathilde avait au coeur un poids écrasant comme la pierre d'un tombeau.

—Courage, ma petite fille, murmurait le prêtre ; courage, pour le bon Dieu, pour les tiens...

Elle essuyait rapidement ses pleurs ; le disque blafard et minuscule du soleil apparut un instant là-haut, rendant plus saisissante encore la pureté glaciale de la solitude.

—Merci, mon oncle, reprit-elle ; je veux bien souffrir, moi, cela ne me fait rien ! Mais papa, tous les miens, notre pauvre Closerie !. . Ah ! c'est dur, allez, quand je me dis que, malgré ma peine, je ne les sauverai pas !. .

Si, ma fille ! répliqua l'abbé avec force. Tu les sauveras ; une âme sacrifiée est la bénédiction et la protection du foyer. Prions l'un pour l'autre ; je ne veux pas t'arrêter davantage : va, Mathilde !

Au moment de s'élançer en voiture, elle se retint, la main au brancard.

— Et vos affaires, à vous, mon oncle ?

— Rien de nouveau... A la grâce ! fit l'abbé Brissot avec un signe vers le ciel.

Et, tandis que la carriole remontait vers Clairville, le curé des Landelles poursuivait sa route en sens inverse, portant, par intervalles, les doigts à ses paupières que le souffle de janvier n'était pas seul à rougir.

Il ne pensait pas, en ce moment, au sol ingrat qu'il défrichait, à la paroisse divisée où il s'acharnait sans fin à rétablir la concorde, au presbytère d'où, bientôt peut-être, il serait chassé par la haine imbécile de quelques tyranneaux.

— Pauvre enfant ! répétait-il ; pauvre admirable enfant !

Et il se disait que, dans tout ce drame intime qui bouleversait la maison, il y avait un peu, hélas ! de la faute du père... Chrétien, Bienaimé Brissot aurait pu trouver dans sa foi les moyens d'imposer son autorité méconnue ; il aurait impitoyablement proscrit ces feuilletons que l'oncle venait de surprendre entre les mains de sa nièce ; surtout, il aurait laissé Léa deux ou trois années de plus à ces religieuses qui n'avaient pas eu le temps d'accomplir en elle une œuvre durable... Mais le curé des Landelles plaignait trop son frère pour songer à le blâmer.

.. Là-bas, la cuisine rougeoyait tout entière dans le reflet d'un superbe feu ; la flamme dansante et chantante mettait une couronne ardente autour de la vaste "tuile" frottée de saindoux, où la main preste de Maria versait la pâte épaisse faite de lait écrémé et de farine de sarrasin. Eugène se chauffait, debout, les mains tendues ; une sensation de bien-être imprégnait sa physionomie d'une quiétude et le brasier

allumait des lueurs phospho-rescentes dans ses cheveux trop clairs.

Mathilde entra, posa ses paniers à terre ; la neige collée à ses galoches fondait, traçant sur le ciment un double sillage noirâtre ; elle approcha du foyer son visage aux lèvres bleuies. Le profil aux grandes lignes ressortait très rigide sur la nappe de clarté.

Une fille accablée par une tâche surhumaine, un pauvre garçon presque idiot, c'était donc là toute la famille du fermier ! Déjà, Léa ne comptait plus ; et ceux qui longeaient le mur du jardin de la Closerie pouvaient apercevoir, derrière une fenêtre, un visage trop effilé sous des bandeaux trop gonflés, deux yeux avides, luisants, fouillant désespérément l'espace.

Autour de Léa s'amoncelaient des broderies, des dentelles à peine commencées ; au fond du tiroir de la table, une boîte soigneusement dissimulée renfermait des lettres et une photographie représentant un groupe familial : une grande femme élégante, deux jeunes gens et une jeune fille. Et Léa passait des heures en tête à tête avec cette correspondance, maintenant transmise par Mlle Mage, l'institutrice prêteuse de romans. En un moment d'expansion, elle avait même montré à cette amie devenue intime la silhouette dégagée, les traits fins, la moustache conquérante de Roger Daubreuil.

Roger Daubreuil ! Le joli nom et l'idéal personnage ! Avec quel battement de cœur elle avait lu, dans une missive de sa tante, la phrase magique dès longtemps pressentie : " Je sais qui t'adore, ma mignonne, et qui chante tes louanges du matin au soir ! "

Avec quelle ferveur elle contemplait le portrait de son pseudo-cousin en murmurant :

— Oh ! Roger ! Roger ! que vous êtes bon de vouloir me délivrer !

Elle le parait de toutes les supériorités et de tous les charmes ; elle le voyait dans des rôles de héros et de paladin ; elle

se répétait qu'elle l'aimait, qu'elle lui donnait son cœur, qu'elle ne pouvait vivre sans lui et qu'elle mourrait si elle ne l'épousait pas !!!

Et des projets extravagants s'ébauchaient dans son cerveau. A la Closerie, la tristesse pesait plus lourde et plus froide que la neige massée en un bloc sur les toits ; des influences déprimantes jetaient le trouble dans la vaste ruche où résonnait, naguère si plein, le rythme de la vie ; en dépit des efforts de Mathilde, la désorganisation se glissait partout.

Maître Bienaimé, vieilli de dix ans, commençait à courber les épaules ; un ressort s'était rompu en lui sous le choc dont il ne pouvait se remettre. Il devenait de plus en plus impérieux, irascible ; il lui arrivait de se tromper de route en allant visiter ses champs. Sa fille l'avait blessé dans tous ses instincts, heurté dans toutes ses volontés, ses volontés, brisé dans toutes ses espérances.

Adieu le rayonnement de bonheur qui aurait tout réchauffé, tout rajeuni ! Adieu la sève riche et neuve qui eût infusé la vie au tronc languissant !

Le dégel vint ; les chaumes de la ferme perdirent leurs franges de glaçons ; sous les cascades des gouttières, la cour se changea en un lac miroitant au doux soleil de février. Puis les troupeaux retournèrent aux herbages, et, dans les belles nuits froides où les plus purs diamants du ciel scintillent, montèrent de nouveau les mugissements profonds. Au jardin, les perce-neige et les crocus émergèrent timidement du sol givré ; mais Léa, cette fois, demeura insensible à ces symptômes d'éveil qui l'animaient jadis d'une gaieté exubérante. Son père avait des crispations quand il apercevait, à l'heure du dîner, ces yeux à la fois mornes et provocants dans ce visage de cire ; et lorsque la jeune fille, sans avoir articulé un mot, se levait avant la fin du repas pour retourner à sa solitude, Brissot fermait son couteau en un claquement sec et sortait à son tour en murmurant d'une voix sifflante :

—Ça ne peut pas durer ! Ce n'est plus tenable !

De fait, elle était devenue, par sa faute, impropre à toute besogne tant soit peu fatigante ; elle se complaisait en son amaigrissement, en sa pâleur, et sur sa longue robe, aux plis enveloppans, elle jetait une écharpe de soie pourpre qui exagérait encore la décoloration de son teint ; son objectif était de ressembler à une martyre sentimentale, une de ces créatures alanguies célébrées par les romantiques de 1830 !

Mathilde ne savait plus où donner de la tête ; la cuisine de la famille, le raccommodage lui incombait maintenant, en sus de tout le reste, et elle était souvent forcée de veiller très tard pour achever de reprendre les tricots. Léa recommençait à refuser la nourriture, à renvoyer intact le bol de lait qu'on lui apportait chaque matin dans sa chambre. Un jour, à table, après avoir plongé sa cuiller dans l'assiette pleine de potage, elle se ravisa subitement, repoussa son couvert, éloigna sa chaise et croisa les bras.

—Eh bien ! Qu'est-ce que ça veut dire ? exclama Maître Bienaimé assis en face d'elle.

—Vous le voyez.

—Tu vas manger !

—Je ne mangerai pas.

Jetant violemment sa serviette, Brissot se leva, s'approcha de sa fille, la saisit par l'épaule.

—Tu vas manger tout de suite !

—Non !

Léa recula soudain avec un cri aigu : la main du fermier, sèche, frémissante, venait de la souffleter énergiquement.

Mathilde se précipita ; Eugène, debout, s'était mis à trembler de tous ses membres ; demi-évanouie d'humiliation et de rage, Léa se laissait aller à la renverse dans les bras de sa sœur.

On dut la traîner chez elle, l'étendre sous son édredon.

—Oh ! Léa, gémissait Mathilde, vois-tu ce qui arrive ! Vois-tu ce que tu fais de la maison : un enfer ! Mon Dieu ! mon Dieu !

Elle ne répondait pas, ses dents étaient serrées. Les larmes refusaient de jaillir et elle ressentait à la gorge, au cerveau, une terrible compression intérieure. Lorsque Mathilde, une heure plus tard, rentra sur la pointe du pied, écarta doucement les rideaux, elle demeura terrifiée devant ces yeux de démente et cette rougeur de feu.

—Tu as de la fièvre, dit-elle ; veux-tu quelque chose ?

—Non.

—Veux-tu que je te déshabille tout à fait ?

—Non.

La nuit, elle ne dormit pas une seconde : Mathilde, éveillée elle-même et si malheureuse, l'entendit se tourner et se retourner sans fin. Léa, dans l'obscurité, faisait des gestes et parlait à mi-voix :

—Non, non je ne le supporterai pas ! Après l'esclavage, les coups ! Cette fois, la mesure est comble !

Et plus bas, les lèvres tremblantes.

—Oh ! si je pouvais . . si je pouvais . .

L'idée prenait corps, montait, envahissait tout l'être ; dans une sorte de délire lucide, Léa combinait, discutait, avec une extraordinaire précision de détails . . Tout à coup, elle eut un sursaut qui fit grincer le fer de sa couchette ; comment n'y avait-elle pas pensé plus tôt ? . . C'était demain le marché de Périers, et elle savait que son père devait s'y rendre. Dès quatre heures et demie, il serait parti . . Alors . . alors . . peut-être . .

Elle avait la sueur aux tempes ; avec un battement de cœur si fort qu'il ressemblait à un roulement continu, elle alluma sa bougie, prit une jupe, un châle, et s'éloigna nu-pieds.

—Où vas-tu ? soupira Mathilde, qui commençait à s'assoupir.

—Chercher de l'eau de mélisse.

—Il fallait me demander . . sais-tu où est la clé, seulement ?

Léa descendait, touchant silencieusement les degrés de bois ;

mais quand elle passa devant la porte de la cuisine, Brissot, dont le sommeil était très léger, cria du fond de l'alcôve :

—Eh ! là ! qu'est-ce que c'est ?

Elle répéta son mensonge, puis entra dans la salle et se dirigea vers un tas de papiers qu'elle fouilla fébrilement. Ayant découvert ce qu'elle cherchait, elle le dissimula sous son châle, remonta, tira d'un placard une liasse de journaux de mode et se remit au lit, s'adossant à son oreiller relevé.

—Es tu plus mal ? interrogea sa soeur.

—Non, je vais lire, puisque je ne peux pas dormir. Dors, toi ; ne te gêne pas . .

Bientôt deux heures sonnèrent en bas, à la vieille horloge ; Léa souffla la bougie, glissa sous le matelas l'indicateur des chemins de fer . . Pour oser concevoir un tel projet, il fallait vraiment sa totale inexpérience de la vie, son ignorance de la loi française et des droits paternels, et surtout le degré d'exaltation effrayante où elle était parvenue ! Dans son aberration, elle hésitait d'autant moins et s'absolvait d'autant plus volontiers que Roger Daubreuil n'habitait pas chez Amélie.

. . A quatre heures, résonna la voix stridente du réveil-matin ; déjà Mathilde se levait pour prendre soin de son père et le mettre en voiture. Elle se mouvait avec mille précautions à cause de sa soeur qui faisait semblant de dormir profondément. Mais Léa, dès qu'elle fut seule, sauta hors de sa couche, poussa le verrou, procéda immédiatement à sa toilette. Affreusement blanche maintenant, raide et contractée, elle agissait à la façon d'une somnambule.

Elle entendit partir les deux voitures ; son oreille douloureusement tendue perçut le cahotement pesant de la charrette emmenant les veaux et les porcs, puis le roulement sourd de la carriole du maître . . La nuit était noire encore derrière la buée épaisse et pleurante des vitres. Léa glissa dans son porte-monnaie quelques pièces d'or, toute sa réserve. Au milieu de la chambre, une valise bâillait . .

—Ouvre-moi ! cria soudain Mathilde, derrière la porte qui résistait.

Pas de réponse ; la fille aînée du fermier distingua un peu de bruit dans la pièce, vit la raie lumineuse qui soulignait le panneau. Ne pouvant deviner ce que faisait Léa, et renonçant à vaincre cet entêtement, elle redescendit, entra dans le cabinet à linge... Mais le verrou avait joué sans bruit dans sa gaine. . . Léa, retenant son souffle, se penchait sur la rampe... Les domestiques dormaient encore, sauf celui qui avait accompagné son maître... Mathilde seule était à craindre... Al-lons ! il fallait risquer le tout pour le tout : dans quinze ou vingt minutes, il serait trop tard.

La jeune fille saisit, en bas, le grincement bien connu d'une porte d'armoire.

—Elle est au linge ! balbutia-t-elle. Vite, vite !

.. Nul n'aperçut l'ombre furtive qui traversait la cuisine, où les fenêtres jetaient, ça et là, des pâleurs incertaines ; nul ne surprit un envollement léger le long des vieux murs ! D'immenses étoiles brillaient dans le carré de ciel découpé par les toits ; une bouffée chaude, une odeur de lait s'exhalèrent des étables, et caressèrent la fugitive en passant dans l'air limpide et vif du premier matin. .

Le chien n'aboya pas ; à peine remua-t-il dans sa niche de pierre. Seuls les coqs, chantant dans les poulaillers, troublaient le silence de l'heure. .

.....

Au moment où Mathilde se rendait à la basse-cour, Léa entra à la gare après une course de cinq kilomètres ; elle ne sentait ni sa fatigue, ni le poids de sa valise, d'ailleurs peu garnie. Le jour naissait, exquis et pur ; la jeune fille se précipita vers le guichet, en rabattant soigneusement sa voilette épaisse.

—Un billet de seconde. . aller... Caen. . demanda-t-elle.

Voulant déjouer les soupçons, elle usait de supercherie ; à Caen seulement, elle prendrait son billet pour Paris, et télé-

graphierait à sa tante. Mais le chef de gare ne la reconnut même pas.

Dès qu'elle fut en wagon, une torpeur la gagna, et elle s'abandonna, passive, au train qui s'ébranlait. . Une impression indéfinissable lui fit ouvrir les yeux. Le soleil se levait, énorme globe rose, sur les marais séchés par le vent de mars et traversés par la douce Vérelle enlaçante ; et les teintes dégradées du ciel et de l'eau, le reflet bleuâtre des pâturages poudrés de gelée blanche, la couleur vermeille des arbres lointains, des maisons d'où montait la fumée, composaient une idéale harmonie, chantaient un poème de fraîcheur. La Normandie féconde, la bonne terre nourricière, envoyait son adieu, dans son plus clair sourire, à l'ingrate qui la fuyait.

Sentit-elle ? comprit-elle ? Soudain, elle s'étreignit la tête en murmurant :

— Qu'est-ce que j'ai fait ?

Un effroi irraisonné la précipita vers la portière. . Mais le train filait, filait, comme s'il eût couru vers un abîme. Le sort en était jeté ! Le souffle grondeur, haletant de l'express, enveloppait la jeune fille, et cette vitesse effrénée lui donnait le vertige en la grisant. Plus vite, plus encore ! Plus loin, les images familières du passé renié, de l'existence haïe ! Et Léa, fermant les yeux, tendit les deux bras vers Paris.

. . Une heure et demie plus tard, Mathilde, pour la troisième fois, frappa à la porte close.

— Léa, il faut que j'entre à la fin ! J'ai affaire. Pourquoi ne réponds-tu pas ?

Continuant de prier, de supplier, elle collait son oreille au bois. . Rien ! Pas le moindre frôlement ! Un silence de mort.

— Si tu ne réponds pas, je fais forcer ! conclut Mathilde au supplice.

Rien rien ! quelle angoisse, grand Dieu ! Était-elle évanouie ? était-elle. . La jeune fille se cramponnait à la poignée ; un froid d'agonie lui glaçait le sang . . . Elle descendit

enfin, se soutenant à peine, et ordonna qu'on allât chercher le forgeron.

Toute la maison était bouleversée; Zélie accourut du jardin, affirmant qu'il y avait encore de la lumière dans la chambre. Les domestiques ne savaient que dire pour rassurer leur maîtresse, qui errait çà et là, défigurée et hagarde.

—Et le père qui est parti, pour comble de malheur, chuchotaient-ils entre eux.

Le forgeron, ses outils en mains, arriva; Mathilde et les deux servantes s'élançèrent avec lui dans l'escalier.

—Peut-on fermer à clé en dedans? interrogea-t-il après quelques secondes d'examen.

—Non: en dehors seulement.

—Alors, c'est du dehors que la porte a été fermée. C'est le pêne qui tient, ce n'est pas le verrou!

Le long de l'escalier s'étouffaient des rumeurs mystérieuses; l'ouvrier crocheta rapidement la serrure, et la sœur de Léa se jeta dans la chambre. Au premier regard, elle ressentit l'impression d'un coup épouvantable sur la tête, elle tourna sur elle-même et serait tombée si Maria ne l'eût retenue.

La bougie achevait de se consumer; des languettes bleuâtres léchaient, dans le grand jour, la bobèche de verre. Du linge, des vêtements traînaient sur la couchette vide, dont les draps pendaient jusque sur le parquet. Léa s'était enfuie comme un souffle, comme un esprit! Elle désertait la vieille maison dont elle avait été la joie, et, après y avoir déchainé l'orage, elle y laissait maintenant les larmes et la douleur.

.....

Le surlendemain, un prêtre, inondé de sueur malgré la fraîcheur de l'air, pénétrait précipitamment dans le jardin de la Closerie, et s'approchait d'un homme qui bêchait dans un coin. L'homme redressa son torse maigre, où le tricôt flot-tait largement, et montra, dans la clarté blanche, une face plus sombre que la nuit.

—Mon pauvre ami ! s'écria l'abbé, serrant à les briser les mains pleines de terre.

Mais Brissot, avec des paroles à peine articulées, se dégageait de l'étreinte et se remettait farouchement à la besogne.

—Tu es sûr qu'elle est à Paris ? tu n'as pas le moindre doute ?

—Si je suis sûr ? ricanna le fermier, cassé en deux ; d'abord un garçon de chez Maître Louis l'a reconnue samedi matin sur la route de la gare.

—Eh bien ! alors, fit le prêtre en bondissant, dans deux jours ta fille sera revenue. Ecris tout de suite ! Télégraphie ! Use de ton droit, et, au besoin, menace ta soeur.

Le même ricanement étrange sortit de la gorge du paysan.

—Veux-tu que j'aille la chercher ? proposa spontanément le curé des Landelles. Je la ramènerais, je t'en réponds.

—Je te le défends.

Maître Bienaimé, d'un grand coup, enfonça la bêche jusqu'au manche, et, renversé en arrière, raide comme une barre métallique, il articula :

J'aimerais mieux tout, que de recommencer une pareille vie. . J'en ai trop enduré ; elle m'en a trop fait voir ! Tant et si bien qu'on en cause d'un bout à l'autre du pays ! Une fille qui se moque de moi, qui finirait peut-être par se laisser périr, ou par me donner des idées. . des idées. . répéta-t-il en serrant les dents. . Malheur de malheur ! Il y a des moments où on ne se connaît plus !

L'abbé Brissot considérait son frère. . Pour que l'âme du fermier s'exhalât en cette plainte sauvage, ah ! il fallait qu'elle eût longtemps crié seule, et saigné en dedans !

—C'est ta fille, pourtant, dit le prêtre avec miséricorde, et si elle te revenait. .

—Je la mettrai à la porte ! scanda Brissot, dont toutes les syllabes portaient sèches comme des coups de feu. Amélie l'a voulue : elle la gardera ! Pour moi, ça n'est plus mon affaire.

Demandes et renseignements

Ces insertions sont absolument gratuites et réservées à nos abonnés directs.

Adresser, de façon qu'ils lui parviennent le 15 du mois au plus tard, les textes des **Offres et demandes** à la Revue Franco-Américaine, Montréal.

Le texte doit être écrit sur une feuille à part, ne contenant rien d'autre.

L'administration reste toujours libre de supprimer tout ou partie des insertions. Les annonces commerciales sont exclues de la faveur des insertions gratuites.

Les pseudonymes sont admis.

Avis très important.—Pour éviter toute erreur, les abonnés qui désirent garder l'anonymat, dans le texte de leurs annonces, sont instamment priés de donner, en même temps que leurs nom et adresse, le pseudonyme auquel ils désirent que les réponses soient adressées.

Les personnes qui répondent à un pseudonyme doivent adresser les lettres sous double enveloppe (la seconde enveloppe affranchie et portant au crayon le pseudonyme du destinataire), à **La Revue** qui se charge de les transmettre aux intéressés.

On offre de prendre orpheline recommandable pour avoir soin d'une fillette de 9 ans, s'adresser à "Z", Revue Franco-Américaine.

Qui peut dire où trouver un exemplaire d'un roman historique : *Le Grand Vaincu* (Montcalm)? Adresser renseignement à "A", Revue Franco-Américaine, Montréal.

Je vendrais les ouvrages Canadiens dont la liste suit :

L. P. Lemay, Une gerbe, poésies, Québec, 1879

Max. Bibaud, Biographie des Sagamos illustres de l'Amérique Sept., Montréal, 1848

M. Q., ancien missi., Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique, Montréal, 1866

Buies, La Lanterne, Montréal, 1884, la dernière fle manque, c'est-à-dire une partie de "Article posthume."

Guibord, Cr supérieure *in re* Henriette Brown vs La fabrique de Montréal, Mont., 1870.

Tables faisant voir la force des liqueurs spiritueuses, Québec, 1835

M. l'Abbé Dubois et feu le Juge Sicotte n'avaient pas ce volume

Le Journal de l'Instruction publique, 4 années, rel. 1857-58-60-61

Bourassa, Jacques et Marie, relié

L'Opinion publique, les nos suivants :

1879—Mai 22, 29 ; Juin 5, 12, 19, 26 ; Juillet 3, 10, 17, 24, 31 ; Août 7, 14, 21, 28 ; Sept. 4, 11, 18, 25 ; Oct. 2, 9, 16, 23, 30 ; Nov. 6, 13, 20, 27 ; Dec. 4, 11, 18, 25.

1880—Jan. 1 ; Fév. 12, 19, 26, 5 ; Mars 4, 18, 25 ; Avril 1, 8, 22, 15 ; Mai 6, 13, 20 ; Juin 3, 10, 17, 24.

1882—Jan. 5, 12 ; Fév. 16, 23 ; Mars 2, 9, 16, 23, 30 ; Avril 6, 13, 20, 27 ; Mai 4, 11, 18, 25.

1881—Nov. 17, 24 ; Dec. 1, 8, 15, 22, 29.

1883—Mars 22 ; Avril 12, 19, 26 ; Mai 3, 10, 17, 24, 31 ; Juin 7, 14, 21, 28 ; Juillet 5, 12, 19. Adresse : G. M., La Revue Franco-Américaine.

Pouvez-vous me procurer les numéros suivants de *La Revue Canadienne* et à quel prix :

1895 ou 31 année : Nos de sept. et d'oct.

1900 ou 36 " Nos de jan. et de fév.

1903 " 39 " No 6-juin.

1906 " 42 " No 7-juillet.

Adresse : T. C., Ptre, Revue Franco-Américaine

M. J. Gabillat, école normale d'instituteurs, Châteauroux (Indre), France, demande à correspondre avec un Canadien de langue anglaise.

P. O. BOX 2432

TEL. MAIN 2921

Le Nouveau Larousse Illustré

en 7 volumes, avec supplément..... \$61.25

Histoire Générale

par LAVISSE et RAMBAUD, 12 vols..... 60.00

Histoire de la Langue et de la Littérature Française

par de JULLEVILLE, 8 vols..... 54.00

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
PAR VERSEMENTS MENSUELS

WILSON & LAFLEUR, Limitée
LIBRAIRES

19, rue St-Jacques,

Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AD. ARCHAMBAULT

EUG. L. JALBERT

ARCHAMBAULT & JALBERT

Avocats et Notaires

pour les États de Rhode-Island et Massachusetts, et Commissaires pour la législation des Actes pour le Canada.

Chambre 10, Longley Building, WOONSOCKET, R. I.

Tel. 233-R

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetière, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre recevront une attention toute spéciale. EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement sollicitée. TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

AGENTS DEMANDÉS

S'adresser à la

REVUE FRANCO-AMERICAINE

Case postale 2487, Montréal.

M. ARTHUR LANGEVIN

371 Rue Marquette, Montréal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

POUR MONTREAL ET DISTRICT



POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

(HEBDOMADAIRE)

C'est le titre d'une publication que la "Revue Franco-Américaine" va entreprendre pour répondre au désir de tous les amis de la cause qu'elle défend.

Nous l'avons annoncée depuis quelques mois et nous avons déjà pour notre future publication une liste d'abonnés fort respectable. Nous en remercions très cordialement nos amis pour l'empressement qu'ils mettent à nous seconder dans cette nouvelle entreprise. Qu'ils continuent la propagande dans leur entourage, parmi leurs amis qui sont aussi les nôtres.

Le "Gaulois" publiera son premier numéro dans quelques semaines.

Nous avertissons ceux qui désirent en posséder la série complète, de ne pas tarder à nous envoyer leur abonnement dès maintenant.

Le "GAULOIS", revue littéraire, politique et artistique. Grand format.

Questions d'actualité, traitées au point de vue des intérêts canadiens-français. — Feuilletons irréprochables. — Une revue qui intéressera tous les membres de la famille et pourra être mise entre toutes les mains.

Prix de l'abonnement : \$2.00 par année.

Adresse: **LE GAULOIS**, Boîte 2487,

MONTREAL

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nominingue
et les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawinigan,
Montréal et Ste-Anne de Beaupré,
Montréal et le Cap de la Magdeleine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vancouver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS "EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.

ABONNEZ - VOUS
AU JOURNAL

Fondé en 1895

Le Passe-Temps

Dans chaque numéro on trouve :

SEPT OU HUIT CHANSONS
DEUX OU TROIS MORCEAUX DE PIANO
Aussi : MUSIQUE DE VIOLON, Etc.

Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00

Un numéro : 5 cts — En vente partout

Adresse : 16, rue Craig Est Montréal

Demandez notre Catalogue de Primes

LE GRAND-TRONC

HORAIRE DES TRAINS PASSAGERS QUITTANT LA GARE BONAVENTURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

- 7.16 A.M.—(Tous les jours) pour Richmond et gares intermédiaires.
7.26 A.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Mas-sena Springs.
8.00 A.M.—(Tous les jours) pour Richmond, Sherbrooke, Portland; tous les jours, dimanche excepté, pour Lévis (Québec.)
8.30 A.M.—(Tous les jours) pour Coteau Jct., Glen Robertson, Alexandria, Ottawa, Valleyfield et les points sur la division d'Ottawa.
8.31 A.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, St. Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York via V. C. R'y.
8.35 A.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
8.51 A.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Chambly, Marieville, Farnham, Granby et Waterloo via V. C. R'y.
9.00 A.M.—(Tous les jours) "International Limitée" pour Cornwall, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points à l'ouest.
9.45 A.M.—(Tous les jours) pour Vaudreuil, Cornwall, Prescott, Brockville, King-ston, Belleville, Toronto et gares intermédiaires.
1.35 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Iberville, St. Albans, Burlington et White River Jct.
3.00 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Rouses Point, Platts-burg, Troy, Albany et New-York.
3.55 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Ste-Anne, Coteau Jct., Valley-field, Glen Robertson, Alexandria, Ottawa et les points sur la division d'Ottawa.
4.16 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis (Québec), Sherbrooke et Island Pond.
4.20 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Vaudreuil, Valleyfield, Cornwall, Brockville et gares intermédiaires.
4.21 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
4.50 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Rouses Point, et gares intermédiaires.
4.55 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Chambly, Marieville, Farnham, Frelighsburg, Granby et Waterloo.
5.20 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Hyacinthe, et gares inter-médiaires.
5.30 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Iberville et St-Albans.
6.25 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Lambert, Chambly, Marie-ville et St-Césaire.
7.25 P.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
7.30 P.M.—(Tous les jours) pour Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et To-ronto.
8.00 P.M.—(Tous les jours) pour Coteau Jct., Alexandria, Ottawa et les points sur la division d'Ottawa.
8.15 P. M.—(Tous les jours) pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis, (Québec), Sher-brooke, Island Pond et Portland.
8.30 P. M.—(Tous les jours) pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York via V. C. R'y.
10.30 P.M.—(Tous les jours) pour Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niaga-ra Falls, Buffalo, London, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest

Pour billets, taux, mappes, indicateurs, wagons-lits, et toute autre information, s'adresser au bureau de la compagnie, 130 rue St-Jacques, Tél. Main 6905, ou à la gare Bonaventure, Tel. Main 477 9.

P. BILAUDEAU
PRÉSIDENT

J.-L. K-LAFLAMME
SECRÉTAIRE

J.-A. LEFEBVRE
TRÉSORIER

HENRI-H. DECELLES, GERANT

Capital, - - \$50,000.00

L'ÉPARGNE FONCIÈRE LIMITEE

Siège Social : 71a, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

BUT.—Cette Compagnie reçoit des épargnes pour les appliquer sur propriétés foncières ;

MOYEN.—On contribue une piastre par semaine pour former une part de \$260, et on peut souscrire plusieurs parts ;

GESTION.—La Compagnie ne peut distraire plus de \$26. par part, soit 10% du montant à contribuer pour frais de recrutement et de gestion ;

PLACEMENT.—Les contributions sont placées sur biens-fonciers et les revenus sont capitalisés de la même manière, après avoir pourvu aux charges administratives ;

AVANTAGE.—Après avoir contribué \$260. à une piastre par semaine, l'adhérent reçoit une part de revenus proportionnelle sur toute la masse accumulée, revenus qui lui seront remis tous les trois mois sa vie durant ;

REVENUS.—Aucun adhérent ne peut recevoir des revenus dépassant \$65. par part la première année, \$104. la 2e année, \$156. la 3e année, \$208. la 4e année, ni plus de \$260. après cela en une seule année.

 **DEMANDEZ UNE CIRCULAIRE EXPLICATIVE.** 

Selon les estimées, **\$100,000,000.00** du gouvernement, ont été réalisés dans la propriété des villes de l'Ouest en 1909.

Avez-vous participé à ces énormes bénéfices? Etes-vous celui qui a réalisé un profit ou le malheureux qui en a eu la chance, mais ne possédait pas assez de jugement pour risquer le marché? Une personne digne de sympathie, c'est celle qui dit: "Il y a cinq ou dix ans, j'ai acheté telle ou telle propriété pour \$100 ou \$500 et elle vaut maintenant \$10,000." Allez-vous dire dans cinq ans d'aujourd'hui que vous avez acheté des lots à Poe, Alta., à \$50 ou \$100 chacun, que vous avez réalisé de \$1,000 à \$10,000 pour avoir acheté une propriété dans cette ville en l'an de grâce 1911?

POE UN FUTUR CENTRE COMMERCIAL.

Poe est situé sur la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique entre Edmonton et Saskatoon, dans l'un des plus beaux districts agricoles et des plus peuplés de l'Ouest Canadien, possédant de riches mines de charbon; situé près de rivières et de lacs à proximité des forêts. Ces ressources naturelles assurent aux habitants de cette ville, un coût peu élevé de la vie, et d'une grande activité commerciale, choses essentielles pour l'érection d'une grande ville, créant ainsi une propriété foncière de grande valeur.

POE UN CENTRE DE MANUFACTURES.

Ce site de la ville et le territoire contigu a toutes les choses exigées par les manufacturiers pour l'installation de grandes usines ou de grosses entreprises de tous genres employant un grand nombre de personnes. Les rivières et les lacs fournissent l'eau, les mines et les forêts fournissent le combustible et le matériel de construction à bon marché, les terres agricoles fournissent les produits de la ferme, de sorte que les habitants peuvent vivre à un vrai bon marché.

Déjà plus de 200 lots ont été vendus, et plusieurs de ces lots ont déjà changé de mains avec une augmentation substantielle. La plupart de ces lots ont été achetés par des hommes d'affaires de tout le Canada, qui maintenant bénéficient de leur prévoyance.

Le site de la ville est haut et sec et très propice à la construction.

L'OPPORTUNITE

ne signifie rien si vous ne possédez pas le courage d'agir. Vous pouvez posséder une grande sagesse, voyager beaucoup et voir ainsi toutes sortes de chances de faire de l'argent, mais à moins que vous n'ayez le courage d'agir sur votre propre jugement et votre propre sagesse, ces qualités ne vous sont d'aucune utilité.

Les lots de Poe sont un bon placement aux prix actuels. La ville est forcée de grandir vite. Grâce aux conditions faciles de paiement, vous avez la possibilité d'acheter.

LES TITRES TORRENS.

Nous possédons la ville de Poe sous le système des titres Torrens. Avec ce système, le titre est garanti par le gouvernement, dès lors absolument sûr.

PRIX ET TERMES.

Les prix des lots sont de \$50 à \$100 chacun, et on peut les acheter aux conditions de 10 pour cent comptant, la balance en dix-huit paiements égaux mensuels; ou le quart comptant et la balance en six, douze ou dix-huit mois.

INFORMATIONS.

Nous avons publié une circulaire attrayante donnant toutes les informations relatives à la ville et à ses perspectives, avec une carte montrant les lots à vendre. Si vous désirez recevoir cette jolie circulaire, détachez le coupon ci-joint et adressez-nous le par le prochain courrier.

Poe est une bonne ville nouvelle où vous pouvez aller faire des affaires ou pratiquer une profession.

THE WALCH LAND CO., TERRAINS, SITES DE VILLES
ET PLACEMENTS.
PORTAGE AVE., Winnipeg, Canada.
Corner FORT Street.

Coupon d'information. — Messieurs, — Voulez-vous s'il vous plaît, m'envoyer toutes les informations relatives à la ville de **POE** avec une carte et la liste des prix et obliger votre tout dévoué,

.....
Nom

.....
Bureau de Poste et Province

LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - HENRI BOURASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les principales nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

"Le DEVOIR"

71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR n'a aucune attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

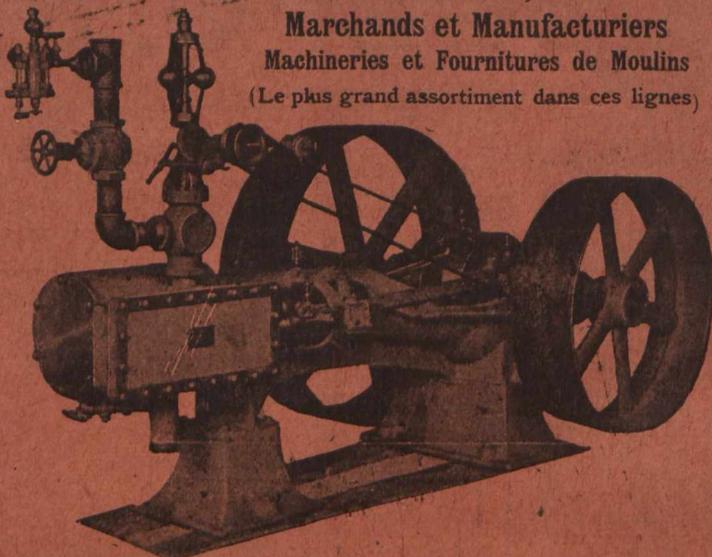
Abonnez-vous au "Devoir"

Édition quotidienne, \$3.00 par année pour
le Canada et les Etats-Unis :: :: :: ::

Édition hebdomadaire, \$1.00 pour le Canada,
\$1.50 pour les Etats-Unis :: :: :: ::

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Systeme de Chemin de Fer du Grand Tronc

Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons à vestibules,

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

W. E. DAVIS

Gérant du service des voyageurs
MONTREAL

G. T. BELL,

Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL

IMP. BILAUDEAU, MONTREAL